BUREAUX E REDACTION
9334 Aven Jasper Est,
EDM TON.
Ce journal est pub tous les jeudis par la "Compagnie de Pub tion du Courrier de l'Ouest, Ltée."
Abonnem t annuel:
CANADA $1.00
ETATS-UNIS 1.50
EUROPE . . . . 10 frs.

LE COURRIER DE L'OUEST

TARIF DE LA PUBLICITE
Toutes les communications concernant la publicité et la rédaction doivent être adressées
BOITE POSTALE 98. TELEPHONE 1675
EDMONTON.
Les taux d'insertion d'annonces sont envoyés sur demande.

NUMERO 35. EDMONTON, JEUDI, 18 JUIN 1914. FONDE EN 1905.

LES DIPLÔMES D'ENSEIGNEMENT DE QUÉBEC

UNE DECLARATION OFFICIELLE

Edmonton, 8 juin 1914.

Honorable Wilfrid Gariépy,
Ministre des Affaires Municipales,
Edmonton, Alberta.

Cher Monsieur Gariépy,

Relativement à notre conversation d'il y a quelques jours touchant la reconnaissance dans la province d'Alberta des diplômes de Québec, je dois vous dire qu'il a été décidé de reconnaitre les gradués détenant des diplômes des Ecoles Normales dépendant du Comité Catholique de l'Instruction Publique de la province de Québec qui sont à même de montrer qu'ils possèdent suffisamment l'Anglais pour diriger l'école en usant de cette langue comme du medium de l'enseignement.

Les conditions sous lesquelles seront reconnus ces diplômes sont qu'après avoir été examiné oralement dans la langue anglaise l'instituteur ou l'institutrice recevra un diplôme temporaire valable jusqu'au mois de janvier suivant. Alors ils auront à suivre les cours d'une Ecole Normale provinciale pendant cinq semaines afin de se familiariser avec notre programme d'études, notre loi scolaire et nos méthodes pédagogiques. Ils auront également à passer un examen écrit sur la langue anglaise à la fin de l'année scolaire ou à une autre époque. Ce dernier point est un détail qui n'est pas définitivement réglé.

De façon à éviter des désappointements possibles aux instituteurs ou institutrices qui seraient trop faibles en anglais, nous voulons nous organiser de façon à ce que ceux-ci soient examinés sur la langue anglaise à Montréal.

Votre dévoué,

(Signé) J. R. BOYLE.

UNE ENTREVUE AVEC LE MINISTRE DE L'EDUCATION D'ALBERTA

L'Hon. J. R. Boyle reconnait les droits de la langue francaise dans la Province d'Alberta.

L'interprétation officielle de la loi.

Une délégation composée de directeurs et de membres de la Société du Parler Français d'Alberta, s'est rendue, samedi, le 30 mai dernier, auprès de l'Hon. M. J. R. Boyle, ministre de l'Education, dans le gouvernement de l'Alberta. Les délégués étaient l'hon. M. Wilfrid Gariépy, ministre des Affaires Municipales, et MM. J. H. Picard, Georges Roy, Emile Tessier, H. E. Landry et E. Bilodeau, et ils furent présentés à l'Hon. M. Boyle, par l'Hon. M. Wilfrid Gariépy, qui présidait la délégation et qui en exposa le but à l'Hon. Ministre de l'Education.

—"La Société du Parler Français, dit en substance M. Gariépy, est la société nationale de tous les Canadiens de langue française de la province d'Alberta. En 1912 et en 1913, deux importantes conventions provinciales eurent lieu sous les auspices de cette société, et une troisième doit avoir lieu la semaine prochaine. A la convention de 1913, on étudia la question de la langue française dans les écoles de l'Alberta, et, entre autres remarques, le R. P. Hudon, recteur du Collège des Jésuites d'Edmonton, prononça les paroles suivantes: "L'Acte d'autonomie nous accorde un cours primaire en français; en quoi devrait consister ce cours primaire? Il devrait être tel que le senfants qui le suivent puissent écrire et comprendre le français, et c'est ce que nous devrions demander à l'Hon. Ministre de l'Education...

..."La première chose à laquelle votre comité ait songé, c'est qu'il devrait être donné un cours exclusivement français de deux années, ensuite qu'une série spéciale de livres fut adoptée par le gouvernement aux fins dudit cours primaire français, et ces livres devraient être les suivants: un A. B. C., une grammaire française par l'abbé Aubert, une série de lectures graduées par l'abbé Magnan, et l'Histoire du Canada du R. P. Bourgeois."—Conformément à ces remarques du R. P. Hudon, le comité d'éducation de la convention adopta les résolutions suivantes: "Il est résolu: 1o, que la série de livres de classe mentionnée par le R. P. Hudon soit acceptée par cette convention comme nécessaire au Ccurs primaire français.

2o Qu'un cours de deux années fait exclusivement en français, tel que spécifié par le Rév. P. Hudon, soit demandé au gouvernement provincial de l'Alberta.

3o. Que demande soit faite à l'Hon. Ministre de l'Education de l'Alberta pour que les diplômes des Ecoles Normales de la province de Québec, sous la direction du Surintendant de l'Instruction Publique de la province de Québec, soit acceptés dans la province d'Alberta."

Adopté unanimement.

—A une assemblée subséquente, continue l'hon. M. Gariépy, les six messieurs ici présents furent nommés en Comité pour rencontrer l'hon. Ministre de l'Education et lui présenter lesdites résolutions."

A la suite de ces remarques de l'hon. M. Gariépy, l'hon. M. Boyle demande à M. J. H. Picard s'il a quelque chose à ajouter. M. Picard dit en substance qu'il fera seulement remarquer que son expérience comme commissaire d'écoles d'Edmonton lui a appris qu'il serait urgent qu'une définition claire soit donnée à la loi de l'Education entre les instituteurs ou institutrices et les inspecteurs du Département de l'Education. Ainsi, il est reconnu que l'institutrice de l'Ecole Séparée de la Troisième rue, (Mlle Phaneuf) possède une compétence rare et reconnue de tous, et qu'elle obtient avec ses élèves des résultats remarquables dans toutes les branches du programme, tout en conduisant ses classes sur un système nettement bilingue, mais l'inspecteur lui fait des reproches chaque fois qu'il vient à l'école, et cet état regrettable de malentendus cesserait immédiatement si la loi était définie d'une façon plus claire.

M. Emile Tessier ajoute qu'en ce qui concerne les premiers degrés de l'école de la Troisième rue, l'institutrice plus haut nommée enseigne en français le matin et en anglais dans l'après-midi. Et ce, avec les meilleurs résultats, les élèves sortant de ces degrés avec une préparation excellente pour les degrés supérieurs, et paraissant s'être mieux assimilé les matières inscrites au programme du fait que leur propre langue leur a été enseignée à fond, ce qui les a aidés à apprendre d'une façon plus parfaite la langue anglaise et les autres matières scolaires. Ceci semble une preuve des qualités pédagogiques du système bilingue, mais il faut

Suite à la page 5

TROISIÈME CONVENTION ANNUELLE DES CANADIENS DE LANGUE FRANÇAISE DE LA PROVINCE D'ALBERTA



Les Congressistes photographiés sur les marches de l'église St-Joachim, à Edmonton, le 10 juin

NOUVELLES DE PARTOUT

ON DECOUVRE DU PETROLE NOIR A CALGARY

Calgary, 17 — Du pétrole noir vient d'être découvert en grande quantité dans le puits Monarch à une profondeur de 808 pieds.

Les travaux de forage ont été temporairement suspendus. Le contremaître déclare que l'on se trouve en présence d'un gisement considérable de pétrole brut.

La nouvelle s'est répandue comme une trainée de poudre à Calgary, où la découverte a été confirmée officiellement par le président de la Compagnie Monarch. Les actions de cette compagnie atteignaient $10 à minuit.

—o—

La famine les guette

Vancouver, 17 — Les immigrants hindous du vapeur "Komagata" attendent toujours en rade que le service d'immigration revienne sur sa décision leur refusant l'autorisation de débarquer. Les Hindous n'ont plus de provisions et sont réduits à pêcher pour vivre. Le vapeur "Komagata" devra retourner au Japon avec tous ses passagers.

—o—

Le 65ème Régiment à la procession

Montréal, 14 — Les hommes du 65ème Régiment de la milice canadienne, ont pris part aujourd'hui à la procession du T. S. Sacrement, avec leurs armes et portant leur uniforme.

L'hon. Sam Hughes avait voulu interdire au 65ème de prendre part à la procession, mais cet ordre avait soulevé une telle indignation que le ministre de la milice a contremandé son ordre. Des milliers de personnes assistaient à la procession; on y remarquait les membres du barreau, les juges et les conseillers municipaux entourant le maire Martin.

—o—

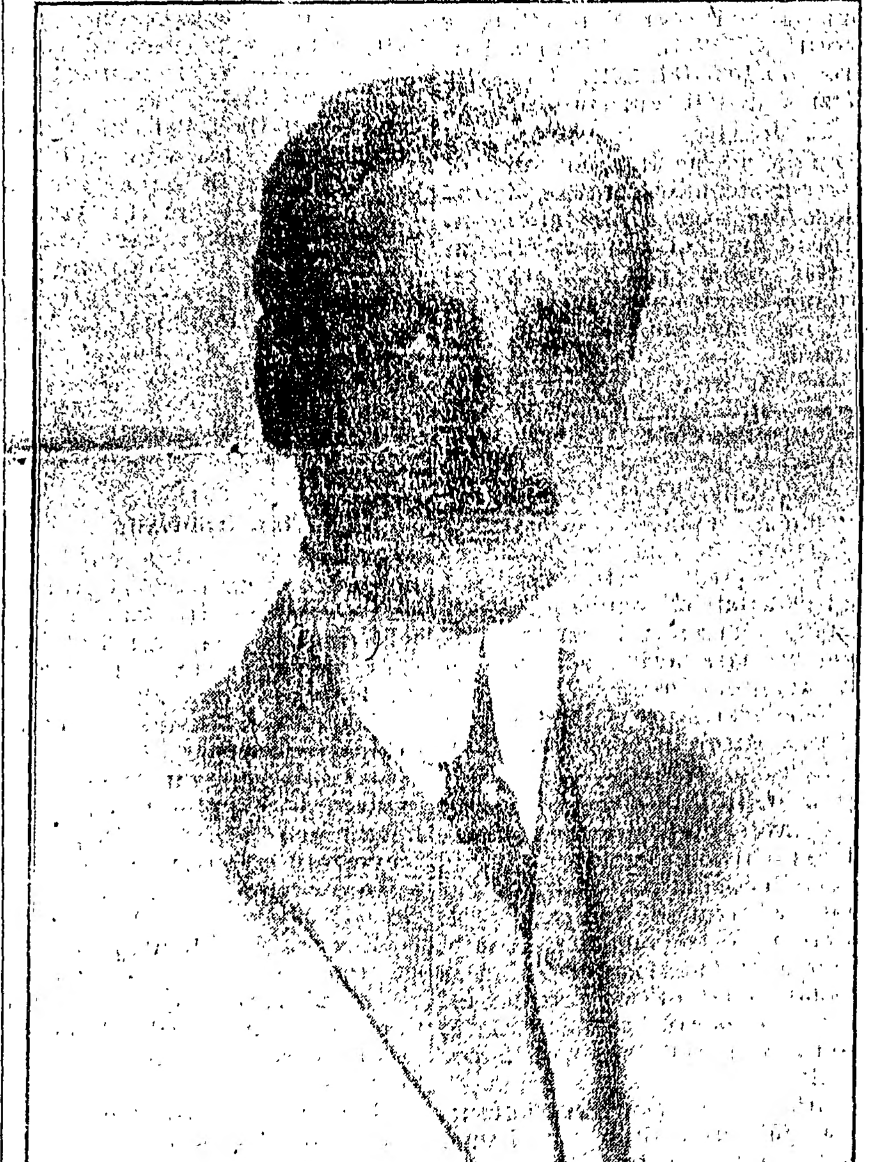
Encore les suffragettes

Londres, 15 — Les suffragettes ont lancé une bombe dans l'église St-George; quelques bancs et vitraux ont été détruits, mais personne n'a été blessé.

—o—

Un lieutenant-gouverneur catholique pour Ontario

Toronto, 17 — On annonce que le Dr Rhéaume serait prochainement nommé lieutenant-gouverneur pour la province d'Ontario.



M. LUCIEN DUBUC, Avocat.
Le nouveau Président de la Société du Parler Français d'Alberta.

Viviani forme un nouveau ministère

Paris 15 — Le ministère Ribot ayant été renversé par le vote de la chambre M. Viviani vient d'accepter de nouveau la tâche de former un nouveau ministère. Ce ministère a obtenu une forte majorité à la Chambre.

—o—

Une guerre gréco-turque

Athène, 16 — La guerre entre la Grèce et la Turquie semble inévitable. La Grèce a envoyé à la Sublime Porte une note sévère enjoignant à la Turquie de cesser de persécuter les Grecs résidant dans ce pays. La Porte n'a pas encore répondu. L'opinion grecque demande la guerre.

—o—

Terrible accident à Paris

Paris, 16 — A la suite des inondations la place St-Philippe du Roule s'est effondrée en partie, entraînant plusieurs personnes qui ont été noyées dans les égouts.

On signale plusieurs effondrements de ce genre sur divers points de Paris; ces accidents sont dûs aux travaux d'excavation du métropolitain et aux récentes inondations. Le nombre des morts est de 9.

Les élections du Manitoba

Winnipeg, 16 — Les élections du Manitoba auront lieu le 10 juillet.

—o—

M. CODERRE DANS L'OUEST

Québec, 13 — M. Coderre, secrétaire d'Etat, à Ottawa, et M. Albert Sévigny sont partis pour l'Ouest cet après-midi; ces messieurs vont assister au Congrès des Canadins-français de la Saskatchewan qui sera tenu la semaine prochaine à Prince-Albert. MM. Coderre et Sévigny iront jusqu'à la Côte du Pacifique.

—o—

LA CONVENTION DES CANADIENS-FRANÇAIS DU MANITOBA

Winnipeg, 16 — Les Canadiens-français du Manitoba tiendront cette année, un simple congrès régional de leurs éléments nationaux, le 1er juillet, à Saint-Jean-Baptiste, en Manitoba. Ils y étudieront plus spécialement trois questions: celle du monument à ériger à La Vérendrye, le découvreur de l'Ouest canadien; celles de la colonisation française au Manitoba et de la fondation de Caisses populaires dans tous les centres français de cette province.

DEUX VIEUX MISSIONNAIRES SONT FETES A ST-ALBERT

Célébration du cinquantenaire de l'ordination des RR. PP. Leduc et Tissier

Les noces d'or sacerdotales de deux vénérables religieux d'Alberta, les Rév. Pères Leduc et Tissier, O.M.I., ont été dignement célébrées mardi dernier à St-Albert.

Le R. P. Leduc qui est un des fondateurs de la mission de St-Albert est dans l'Ouest depuis quarante-huit ans, c'est dire qu'il prit une part importante à l'établissement de l'église catholique dans notre région.

Le R. P. Tissier fut le premier prêtre stationné à Dunvegan, sur la rivière La Paix, c'est un des pionniers du nord d'Alberta; il eut également charge de nombreuses missions indiennes.

Malgré leur grand âge les RR. PP. Leduc et Tissier remplissent encore des charges importantes dans le diocèse; le R. P. Ldue est Vicaire-général, et le R. P. Tissier est le missionnaire de la réserve indienne de Stony Plain.

Plus de soixante-quinze prêtres prirent part aux fêtes jubilaires, qui furent très impressionnantes. Une grand'messe solennelle fut célébrée à la cathédrale; le sermon fut donné par le R. P. Nolin, de Lowell, Mass.

Des adresses furent présentées aux jubilaires par M. D. Chevigny et par M. Michael Hoban. Un banquet eut lieu ensuite au couvent. La santé des RR. PP. Leduc et Tissier fut portée par Mgr l'Archevêque et par le R. P. Grandin, supérieur provincial des Oblats.

De superbes cadeaux furent offerts aux héros de la fête.

Le soir une séance récréative réunissait un grand nombre de personnes à la salle paroissiale. Un beau programme musical fut rendu et les élèves du couvent jouèrent une charmante comédie intitulée: "La marchande de violettes."

Nous offrons nos meilleurs voeux de fêtes aux vénérables jubilaires et nous leur souhaitons de vivre encore de longues années dans ce pays à la colonisation et à l'évangélisation duquel ils ont pris une si large part.

"Ad multos annos."

L'EMPLACEMENT DU FORT DE LA VERENDRYE

Ce terrain historique est acquis par Sa Grandeur Mgr Langevin

On annonce de St-Boniface que S. G. Mgr Langevin vient de faire l'acquisition du site du Fort St-Charles, bâti en 1734, sur les bords du Lac des Bois, à proximité de l'angle du Nord-Ouest, où commence le chemin de Dawson. Ce terrain se trouve dans le Minnesota, à peu de distance de la frontière manitobaine.

Il est évident que cette terre sacrée devrait appartenir au Canada, mais on sait le peu de cas que l'Angleterre a toujours fait du territoire canadien.

On se rappelle qu'en 1908, S. G. Mgr Béliveau, alors l'abbé Béliveau, procureur et représentant de S. G. Mgr l'Archevêque, des RR. PP. Jésuites du collège de St-Boniface et l'honorable juge Prud'homme, l'historien bien connu de La Vérendrye, ont retrouvé en cet endroit les restes du P. Aulneau, S.J., du fils aîné de La Vérendrye et de leurs dix-neuf compagnons massacrés en 1736 — sur une île qui porte encore le nom d'Ile au Massacre, à quelques lieues du Fort — par les Sioux qui allèrent se vanter de leur forfait au Fort de Beauharnois, dans le Minnesota actuel.

Monseigneur a l'intention d'ériger une chapelle sur l'emplacement de l'ancienne chapelle du vieux fort français, non loin du site de la maison du découvreur français.

La découverte des restes d'un autel et d'un foyer français, à ce tournant si décisif de l'histoire de l'Ouest, a une signification dont l'importance n'échappera à personne.

—o—

Toujours le gaz pétrolifère!

Calgary, 16 — On vient de découvrir du gaz pétrolifère au puits Dingman No 2, à une profondeur de 420 pieds. Du gaz analogue avait été trouvé dans le puits No 1, à une profondeur de 450 pieds. Cette découverte de gaz est d'un heureux augure.

—o—

Vers Toronto

Winnipeg, 15 — Le train spécial transportant à Toronto les délégués d'Edmonton à la grande convention des "Ad" Clubs d'Amérique, est arrivé ici ce matin. Les délégués d'Edmonton ont reçu un accueil chaleureux.

CARTES D'AFFAIRES

LE COURRIER DE L'OUEST
PUBLIE TOUS LES JEUDIS PAR
LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DU COURRIER DE L'OUEST
9334, Avenue Jasper Est — Téléphone 1675
EDMONTON, ALBERTA.

FEUILLETON DU COURRIER DE L'OUEST

Le Mariage de Minuit

(suite)

Le président prit toutefois son parti de sa déconvenue, et le lendemain de très bonne heure, il se mettait en route pour l'église Sainte-Marguerite qui avait été la paroisse d'Annonciade, et où son mariage aurait dû être enregistré.

Comme il errait sans rencontrer de [illegible], il aperçut au coin d'une petite rue transversale cette annonce placée à l'entresol d'une maison de médiocre apparence: Ottin, bijoutier.

C'était le nom qu'il avait lu sur la sacoche verte, le nom du marchand qui, au dire de Lucien, avait fourni les anneaux de mariage. Et le président ne résista pas au désir de questionner cet homme que le hasard plaçait sur son chemin.

—Si M. Ottin se souvenait d'avoir fait une livraison quelconque à un certain M. Gérieux, au mois d'août de l'année précédente. Certes, M. Ottin pouvait en témoigner sans même recourir à ses comptes, la commande lui avait donné assez d'ennui pour peu de profit.

Et le bijoutier qui était un petit homme chauve et prolixe, ouvrit néanmoins son livre brouillon.

Seulement, ce n'était pas en août, mais bien en septembre... — tenez, voilà l'affaire, — oui, le 4 septembre, je vous demande un peu, quand la noce était pour le six, et qu'il fallait une inscription sur les deux anneaux, une marque spéciale sur l'un d'eux, le boeuf de St-Luc l'Evangéliste, avec Lucien-Gabrielle, Gabrielle-Lucien, la date, que sais-je?

— Monsieur vient sûrement pour la réclamation, au sujet de l'erreur commise dans les dimensions des bagues? Je lui répondrai ce que j'ai toujours dit, que j'étais prêt à réparer...' On s'est trompé de mesure, j'en conviens, et les anneaux étaient trop grands.

—Tous deux ? remarqua le président. J'en ai pourtant vu un qui allait très bien à M. Lucien Gérieux.

—Et voilà, s'écria le bijoutier, comme on exagère... A entendre la femme de chambre, la lingère... — enfin cette demoiselle qui m'a fait la commande, — les bagues étaient ridiculement larges, le marié avait perdu la sienne après la cérémonie...

—Le marié ou la mariée? demanda encore le président.

—Tenez, Monsieur, je n'en sais rien. Cette fille m'a mis l'esprit à l'envers avec ses récriminations; s'ils ont perdu leur anneau, moi j'ai perdu ma pratique. C'était la première fois que ce M. Gérieux se servait chez moi; et comme le mariage de sa nièce s'était conclu un peu précipitamment, il devait me commander après la noce les bijoux de la corbeille.

Alors moi, pour l'encourager, j'ai fait un cadeau aux jeunes gens, je leur ai livré les anneaux dans un beau sac de maroquin vert, avec leur nom imprimé dessus: M. et Mme Lucien Gérieux....

Je n'avais qu'à copier les indications données pour les bagues et je ne risquais pas de me tromper.

—Et les mariés eux-mêmes, vou ne les avez pas vus?

—Non, Monsieur, rien que cette demoisellle la lingère qui aura fait exprès de me! prendre les mesures, car elle avait bien une figure à ça...

Quand le président Hennerot atteignit la lointaine église Ste-Marguerite, la dernière des messes matinales venait de prendre fin; les officiants s'étaient retirés et le bedeau put conduire sans retard M. Hennerot au vicaire qui restait de garde dans une sacristie.

Après avoir décliné ses noms et qualités, et fourni les références d'usage, le visiteur fut mis en présence du registre paroissial, puis de la page de celui-ci qui portait régulièrement mention du mariage de Lucien Gérieux avec Gabrielle Arise, célébré par autorisation spéciale en leur domicile du boulevard de Charonne.

M. Hennerot voyait s'écrouler l'un de ses espoirs les plus tenaces, à savoir que le mariage n'aurait pas été au moins sanctionné par l'Eglise, ce qui eût privé Dominique de tout prétexte à scrupules religieux, au sujet du futur, de l'inévitable divorce d'Annonciade.

Il ne restait plus au président qu'à demander le prêtre qui avait célébré le mariage, ce chanoine Olivier dont lui avaient déjà parlé Lucien et Ferréol.

—C'était bien le chanoine Olivier, dit le jeune vicaire, soulignant du doigt ce nom inscrit en tête de la page; et nous n'avons que trop de raisons de nous en souvenir, puisque c'est en revenant du domicile Gérieux, après cette cérémonie nocturne, que notre regretté doyen a pris froid dans la soirée du 6 septembre. Il est tombé gravement malade et nous l'avons perdu cinq jours après.

C'était pour le président la disparition d'un témoin de première importance; il étouffa l'exclamation irritée qui lui montait aux lèvres et se contenta de dire:

—Vous rappelleriez - vous, Monsieur, les motifs pour lesquels cette bénédiction nuptiale a été donnée dans des conditions si anormales pour Paris?

—Non, Monsieur, car, à la vérité, ces motifs, je ne les ai jamais connus. Mais il y a quelqu'un qui pourrait probablement vous renseigner tout de suite, c'est la gouvernante du défunt chanoine, Mle Alphonsine Levaux, qui était peut-être liée avec les Gérieux comme son maître.

—Et je trouverai Mlle Alphonsine?

—Oh! très facilement; elle est fixée dans une maison de retraite bien connue à Montmartre. Je vais vous écrire exactement l'adresse.

Il le fit; et avant de se séparer, lui et le visiteur se regardèrent. Le nom du fameux président Hennerot était venu jusqu'au vicaire; une seconde, il contempla ce grand démolisseur des commandements de Dieu, debout, si hautain et impénétrable, au milieu de cette sacristie. Et durant ce court instant, l'abîme qui les séparait se trouva comblé parce que ce jeune homme en robe noire, cet enfant à la tête rasée, rappelait au président Dominique en deuil de toutes ses espérances; parce que, sous la réserve glacée de son visiteur, le prêtre pressentait tout à coup la muette agonie d'une grande âme en détresse.

VII
Une trouvaille

Le singulier pèlerin que faisait le président Hennerot arrivait au pied de Montmartre dans l'après-midi de ce même jour; il pénétra sans difficulté dans cette maison du Bon-Repos où l'ancienne gouvernante du chanoine Olivier avait trouvé asile.

—Cent cinquante vieux messieurs de ce côté-ci, lui dit la bonne sous l'égide de laquelle il traversait la cour; et cent cinquante vieilles dames de ce côté-là.

Et il parut à M. Hennerot que, de tous les mondes si nouveaux pour un grand juge où l'entraînait son enquête, celui-là demeurerait le plus inconcevable à ses yeux.

D'abord, il trouva le parloir occupé par un magnifique chat siamois, avec lequel il resta en tête à tête jusqu'à l'apparition de Mlle Alphonsine qu'on était allé quérir dans sa chambre.

—Comment? s'écria la nouvelle venue avec les marques d'une vive indignation; vous êtes encore là, Monsieur? Vous vous permettez de baguenauder ici quand je vous croyais en train de distraire les trois demoiselles Joliette? de sorte que moi, lorsque viendra mon heure de vous avoir, Dieu sait combien de temps vous me tiendrez le bec dans l'eau.

Mais cette véhémente mercuriale s'adressait au chat et non au président; ce dernier se réjouit toutefois de voir mettre le coupable à la porte, avec recommandation de gagner au plus vite l'appartement de Mlles Joliette.

Mlle Alphonsine suivit le siamois d'un long regard; et se retournant vers M. Hennerot:

—Il s'appelle Mitou! dit-elle avec attendrissement.

C'est que ,reprit la digne demoiselle, cela va bientôt être ma demi-heure d'abonnement au chat, et je ne veux pas qu'on triche sur mes droits. Cette bête, ainsi que vous venez de le voir, est des plus intéressantes; et comme nous nous disputions sa compagnie, entre dames pensionnaires du troisième étage, nous avons pris le parti de nous y abonner: de telle heure à telle heure, madame une telle, et ainsi de suite.C'est le tour de Mlles Joliette; mais vous verrez si ce futé de Mitou ne va pas s'attarder en route, à regarder par quelque fenêtre défendue. Veuillez vous asseoir, Monsieur, et me dire ce qui vous amène.

Mlle Alphonsine était une petite femme rondelette, avec une figure béate, dont l'expression presque enfantine se nuança d'importance aux premiers mots du visiteur.

—Si je me souviens du dernier mariage célébré par le vénéré chanoine, mon défunt maître? Oui, Monsieur, je m'en souviens, et vous ne pouviez mieux tomber pour être renseigné sûrement.

Ce n'est pas que M. le Chanoine m'ait toujours témoigné toute la confiance désirable. Je ne sais où il prenait la conviction que j'étais une tête sans cervelle, bonne à exercer sa charité; et il n'y avait personne là pour lui répéter: une femme capable, une femme de tête. Vous l'avez, Monsieur le Chanoine, en la personne de Mlle Alphonsine... tandis que lui m'avait dit une fois pour toutes avec son angélique fermeté: Mademoiselle Alphonsine, vous m'êtes d'un secours incalculable dans le temporel; mais pour le reste, ne vous en occupez jamais.

Cela ne m'a pas empêchée de me tenir au courant de votre affaire, Monsieur, quoique mon maître ne m'en ait jamais dit un mot. C'est au sujet du mariage...

—Gérieux-Arise, et pas d'autre chose, acheva le président, essayant de la douce fermeté qui avait si bien réussi à M. le Chanoine.

—Gérieux-Arise, précisément; une noce qui a donné lieu à trop de manigances pour qu'on l'oublie en un jour. C'était une famille où il y avait un père nommé M. Gérieux...

—Un grand-oncle, rectifia le président.

—C'est cela, j'allais vous le dire; un oncle et sa nièce, plus deux frères ou cousins, dont l'un voulait ce mariage à toutes forces, tandis que l'autre n'en voulait à aucun prix...

—Très bien, dit M. Hennerot; je crois que nous y sommes.

—Mais ils ont évidemment fini par tomber d'accord, puisque le mariage s'est fait. Et je souhaite que cette union vous soit agréable, Monsieur, mais elle a été un grand malheur pour moi, et M. le Chanoine ne s'en est pas relevé. Il n'a pas trouvé de voiture pour rentrer chez lui dans la nuit; la pluie l'a pénétré jusqu'au os, et quoique je fusse plus vieille que lui de deux ans et quatre jours,sa mort m'a laissée orpheline.

Il ne me comprenait pas toujours, mais c'était un coeur, Monsieur; c'était un coeur...

Une émotion sincère contracta tout à coup son visage puéril; des larmes coulèrent le long de son vieux nez, et elle continua d'une voix toute chevrotante:

—Ne vous étonnez pas si cela me brouille un peu les idées d'avoir à rappeler ces choses.... Mais je ne vous en veux pas, et tenez, j'ai même là quelque chose pour vous.

Elle fouilla dans sa poche qui semblait immensément profonde, et en tira une large bonbonnière de porcelaine peinte,

—C'est tout à fait miraculeux, mais ce matin, en tournant sens dessus dessous une malle que je n'avais pas touchée depuis mon déménagement, j'ai trouvé ces bonbons qui m'avaient été offerts par la mariée en question, une toute jeune fille avec de beaux cheveux blonds et des yeux bruns, larges comme cette bonbonnière.

—Et le fiancé? demanda vivement M. Hennerot.

—Ah! mais, Monsieur, fit la gouvernante fort scandalisée, ce n'est pas la coutume que les demoiselles comme il faut se fassent escorter ainsi chez leur directeur de conscience...

Car cette charmante enfant, quand elle est venue chez nous, deux ou trois jours avant la noce, voulait parler à Monsieur le Chanoine; et comme les dragées sont du temporel, c'est à moi que celles-là sont revenues. Voyez-vous, Monsieur, il faut que vous y goûtiez...

Elle avait ouvert la bonbonnière et la tendait gracieusement au grand juge.

—Allons, Monsieur, une dragée du mariage de ces jeunes gens qui vous intéressent... Si cette mauve ne vous tente pas, en voilà une rose plus grosse encore, un monstre de beauté...

Mlle Alphonsine ne sut jamais pourquoi son visiteur—un homme si distingué et correct pourtant s'écartait de la bonbonnière avec aversion; sur quoi, il prenait congé avec autant de précipitation que s'il se rappelait tout à coup que l'heure d'abonnement au chat s'écoulait depuis au moins cinq minutes.

Pour le président, la preuve était faite depuis longtemps jusqu'à l'évidence; mais il ne considèrerait pas sa tâche comme terminée, tant qu'il n'aurait pas rencontré un témoin oculaire du mariage.

(à suivre)

CARTES D'AFFAIRES

-:- COIN FEMININ -:-

LE SOIR

Voici le soir divin, le soir léger
Parmi ses voiles diaphanes;
La lune a l'air d'un rêve passager
Entre les branches des platanes.

La campagne au loin frémit et s'endort
Sous le silence qui la berce;
L'âme du soleil d'étoiles encor
Charge l'ombre, qui la disperse.

O fraîcheur sereine, ô calme du soir!
La lune bleue penche son urne
Sur la cime grêle des arbres noirs,

Et j'entends au creux des brises nocturnes
Dont le baiser frissonne et fuit,
L'écho de ton coeur battre dans la nuit.

LOUIS PAYEN.

CHRONIQUE

Sans but, nous sommes partis dans la tiédeur de la soirée qui décroît, et s'attarde cependant comme consciente de son charme. Silencieux et souple, docile et puissant le moteur dévide sans effort, son régime de régularité scandée, et le battement assourdi des soupapes semble un coeur ardent sous un pourpoint de velours. Nous n'allons vers personne, vers rien; dans ces quartiers neufs, hier encore terrains vagues et déserts, nous cherchons les rues macadamisées où l'auto glisse comme un canot sur la route verte de l'eau. Nous allons lentement, peureux inconscients, ce soir, de trop de vitesse qui déchirerait l'air heureux et calme. Un tramway nous dépasse, fuyant dans la nuit bleue sur un lit d'étincelles... En l'absence de trottoirs, des femmes marchent sur la chaussée, elles vont tête nue, droites et gaies, avec le seul luxe de leurs coiffures ondulées et ornées de verroteries bon marché. Beaucoup d'enfants. Des enfants clairs: blancs, roses, bleus et qui rient aux passants: c'est dimanche. Aux portes des maisons espacées s'immobilise un peuple las, en bras de chemise. Les pipes des hommes mettent dans la pénombre que nulle électricité ne violente encore, de minuscules et chaudes lueurs ennuagées de paisibles volutes blanches. La ville derrière nous s'efface, déjà lointaine, les habitations se font plus rares; par bouquets plus gros, le bois sombre et vert reprend de plus en plus son ancien empire. Et nous commençons à nous émerveiller: il y a quelques années à peine, une lande triste régnait sur ces vastes étendues où grelottaient les hivers; et maintenant, vingt quartiers nouveaux ont miraculeusement surgi, traçant sur le sol vierge, à travers le bois, leur damier d'avenues. La main hâtive d'hommes industrieux a pratiqué à travers le fol enchevêtrement des branches des saignées vertes par où déjà s'écoule la vie; elle a habilement marqué les carrés, alloti les sphères d'action, indiqué à grands traits les rôles, tout préparé pour l'inquiétante partie dont le prix sera l'aisance et la richesse. Une griserie fouette le sang de frôler tant de hardiesse et d'énergie et, dans le soir mol de trop de poésie, on se laisse prendre au fort poème de la ténacité robuste et de l'effort inlassable...

Mais, comme une promesse contestée, la route unie et lisse s'arrête au bas d'une montée raboteuse, abrupte, avec la seule offrande de deux minces pistes à travers la boue séchée et rocailleuse. Qu'importe! Grimpons, montons vers l'occident clair, vers la raie de lumière qui demeure encore au sommet de la côte noire. Qui sait quel horizon inattendu et charmant nous attend? L'auto bondit, s'aggrippe, halète, soubresaute; toute sa matière de chose intelligente se cabre, se dresse, se révolte, et puis s'apaise, se réjouit dans le bruit joyeux de l'échappement libre. Nous sautons d'escalier en escalier. Comme une bête valeureuse et docile, la machine obéit à la plus légère commande des leviers, elle suit le train onduleux comme un chien de chasse retrace une piste. Un effort encore où il y a de la souplesse et de la nervosité et nous voici au faîte. La plaine dévale à grandes ondulations, et les vagues sont vert clair ou vert sombre, suivant que les trembles les boisent ou que de jeunes avoines les recouvrent. Une plaque d'étain met de ci et là la note adoucie de l'eau qui s'endort. Regardons avidement; l'ombre déjà emplit les bas-fonds et monte à l'escalade de la lumière réfugiée toute aux sommets de chaque butte; bientôt le frissonnement des arbres s'éteindra pour nous, les masses se confondront, prendront des silhouettes de châteaux féodaux et donneront à la nuit son aspect d'épouvante. Voyez, ce toit émerge encore du fouillis des ombres mouvantes qui se cherchent et s'appellent pour combiner la nuit il est comme une épreuve de la semence de bonheur et de vie qu'une main sema dans le néant: il est la preuve belle et forte de la lutte pour la vie, et c'est pourquoi il nous subjugue, il nous émeut. Pour l'élever, quelqu'un a lutté de tout l'effort de son instinct vital, mesurant à peine les obstacles et passant quand même, trouvant la plus riche réserve d'énergie dans la volupté souveraine de lutter, capable d'embraser les âmes fortement trempées. Par son miracle, une âme, peut-être est revenue à l'amitié et à l'amour comme à la douceur intime d'un foyer sentimental, enfin conquis, payé par tant de détresses passées et d'efforts renouvelés...

Et l'ombre plus douce devient profonde et religieuse. Un vol ouaté et lourd traverse la route avec des hésitations d'oiseau velu et gauche; notre regard involontairement suit cette laideur... Oh! voyez, là, près de nous, à droite, ces blancheurs qui tachetent la butte sombre!... Un grand frisson nous saisit... Si près de nous, qui évoquons la vie, la vie vibrante, belle de volonté indomptable, d'énergie tenace, des morts dorment, pêle-mêle, en désordre, dirait-on, à voir les croix, les fûts de marbre blanc plantés sans symétrie. Je ne sais rien de plus impressionnant que ce cimetière, cette butte de la mort, au flanc de laquelle les morts semblent se cramponner, se retenir pour mieux voir encore la ville, là-bas, qui s'étend vivante, qu'ils ont fait vivante de toutes leurs vies fauchées dans la victoire ou la défaite individuelle... Ce petit cimetière, quelle leçon! Il est la parole de raison, tranquille et froid, qui tombe dans le soir trop doux à vivre et qui abat dans la poussière du chemin l'idéal d'ambition et d'orgueil.

MAGALI.

LE CENTENAIRE CARTIER

Comme nos lecteurs le savent déjà, de grandes fêtes vont avoir lieu à Montréal au commencement du mois de septembre, pour commémorer le centenaire de Sir Georges Etienne Cartier.

Ces fêtes, qui comporteront notamment le dévoilement d'une statue à l'éminent homme d'Etat que fut Cartier, auront un immense retentissement dans tout l'empire britannique et aux Etats Unis où le souvenir de Cartier est conservé pieusement parmi nos compatriotes.

Les Etats-Unis, la France et l'Angleterre seront officiellement représentés à ces brillantes assises auxquelles une foule de Franco-Américains se proposent d'assister.

Cartier est l'une des plus grandes figures contemporaines du Canada.

C'est un véritable ancêtre dont nous avons tous lieu d'être fiers. Ce n'est pas sans raison que l'honorable A. B. Routhier a pu dire de lui:

"L'âme de sa race vibrait en lui et il en était le verbe. Son nom était dans toutes les bouches, dans tous les journaux, sur tous les hustings. Sur lui se concentraient toutes les admirations et toutes les attaques; et quand aux jours mémorables de sa carrière, il exposait en chambre ses grands desseins on pouvait dire: c'est la province de Québec qui parle. Et ses paroles, qui n'étaient pas souvent éloquentes, étaient presque toujours des oracles. On se moquait de ses prophéties, mais cela ne les empêchait pas de s'accomplir."

Sir Georges Etienne Cartier a été oublié bien longtemps par ses compatriotes dans la solitude de son tombeau. Quarante ans ont passé sur sa dépouille mortelle et voilà que, soudain, sa renommée retentit comme une fanfare.

Avec M. Routhier, nous nous posons cette question:

Que se passe-t-il donc autour de ce tombeau? Toute la génération de Cartier n'est-elle pas éteinte avec lui? Et ne dort-elle pas à ses côtés de l'éternel sommeil? Quelles sont donc ces voix puissantes que tous les échos répètent, et qui acclament son nom, de l'Atlantique au Pacifique?

Ces voix, ce sont celles des générations nouvelles, et c'est le réveil mystérieux de la gloire des grands hommes.

Dans les années qui suivent leur mort, elle dort avec eux dans le sépulcre. Leur nom semble s'effacer de la mémoire des humains. L'oubli couvre leurs oeuvres les plus méritoires. Mais un jour vient où le souffle de l'immortalité remue soudainement la poussière de leur tombeaux, et y réveille la gloire endormie.

Ce sont les générations nouvelles qui s'éprennent d'admiration pour les grandes choses qu'ils ont laissées derrière eux.

C'est la postérité dont la conscience éveille tardivement la gratitude, et qui veut payer à leurs cendres augustes la dette de reconnaissance jusqu'ici négligée.

Et voilà ce qui arrive aujourd'hui à notre illustre compatriote. Son étoile qui depuis quarante années avait sombré sous l'horizon, vient de reparaître au ciel de son pays, plus grande et plus brillante que jamais; et pour que les générations futures ne puissent plus l'oublier un superbe monument de granit et de bronze perpétuera sa gloire sur les hauteurs de sa ville bien-aimée.

C'est de là qu'il assistera désormais aux progrès merveilleux de sa race et de sa patrie. C'est de là qu'il enseignera à la jeunesse canadienne que la vie ne lui est pas donnée pour s'enrichir et jouir, mais pour aimer Dieu et la patrie, et pour faire à ce double culte les sacrifices que le désintéressement et le patriotisme imposent.

C'est de là qu'il dira aux hommes politiques: "Soyez des hommes d'action et non des cymbales retentissantes, des constructeurs et non des démolisseurs. Soyez fidèles à l'honneur et à la probité, au lieu de rechercher les honneurs, les dignités et la fortune."

La carrière politique de Cartier couvre la période datant de 1844 à 1872, période qui, selon Lord Dufferin, fut la plus grande et la plus glorieuse époque de l'histoire du Canada.

Le nom de Cartier est intimement lié à tous les grands actes politiques de cette importante époque, entre autres: La construction du chemin de fer Montréal et Portland; la décentralisation judiciaire; l'abolition de la tenure seigneuriale; le choix d'Ottawa comme capitale; la construction du Grand Tronc et du Pont Victoria; la codification des lois civiles et de la procédure civile; la modification des lois criminelles; l'acte des municipalités du Bas-Canada; la loi concernant des bureau d'enregistrement; l'organisation du système d'instruction publique canadien; la fondation des écoles normales; la création d'une ligne de vapeurs océaniques; l'amélioration et l'approfondissement du fleuve St-Laurent; le creusement de canaux; la confédération des provinces de l'Amérique Britannique du Nord; la construction du chemin de fer Intercolonial d'après le tracé actuel; l'établissement de la province du Manitoba; l'admission de la Colombie Britannique dans la Confédération; l'organisation du service militaire canadien.

Ce fut aussi Cartier qui proposa, le 26 avril 1872 le grand projet du Pacifique Canadien et qui en conduisit le débat. Le Bill fut adopté au milieu des plus chaleureuses acclamations et Cartier qui venait de remporter un triomphe signalé et d'assurer le succès d'une des plus grandes entreprises du siècle put s'écrier: "All aboard for the West." Ce fut son dernier triomphe car il mourut à Londres l'année suivante le 20 mai 1873. Son premier et son dernier discours furent en faveur des chemins de fer car il voyait dans ces moyens de transport la seule manière de peupler rapidement le Canada et de consolider ses institutions.

Sans Cartier, la Confédération n'aurait pas été possible, et sans la Confédération que serait le der ses institutions.

Un peuple s'honore en honorant ses aïeux, ceux qui l'ont fait grand, glorieux et puissant. Le peuple canadien va s'honorer en célébrant si pompeusement la mémoire de Sir Georges Etienne Cartier et les Canadiens-français s'honoreront en contribuant pour leur part au succès des fêtes organisées en l'honneur de cet aîné.

DISCOURS PRONONCE PAR M. J. A. GALIBOIS

Au banquet du 10 juin 1914

Monseigneur,
Messieurs du clergé,
Mesdames et Messieurs,

Comme Président de l'Association St-Jean-Baptiste d'Edmonton, je croirais manquer à mon devoir si je ne m'empressais de vous exprimer, à vous, avec mes meilleurs souhaits de bienvenue, mes félicitations les plus chaleureuses pour le magnifique succès qui vient de couronner notre Troisième Congrès Annuel de la langue française dans la province de l'Alberta.

En vous conviant à ces agapes fraternelles, l'Association St-Jean-Baptiste d'Edmonton avait surtout pour but de décharger les épaules des actifs directeurs de la Société du Parler Français des frais d'organisation de cet humble banquet quand tant d'autres soins sollicitaient leur attention et leur énergie, mais le plaisir que nous éprouvons de vous voir tous ici nous recompense déjà amplement d'avoir pris pour notre compte ces frais et ces démarches.

Grâce à Dieu, après trois jours de fêtes inoubliables, nous voilà tous encore une fois réunis sous les auspices de nos sociétés nationales, le coeur et l'esprit tout pleins des pénétrantes paroles que vous avez entendues, retrouvant dans la présence des membres du Clergé qui nous entourent, des visiteurs distingués qui sont venus de si loin, et de nos représentants politiques, — le doux souvenir de nos traditions nationales, — pieusement conservées, en même temps que la promesse, que dis-je, que l'assurance, et malgré les luttes à prévoir, la certitude la mieux établie du maintien éternel de la langue française dans cette partie de l'Amérique du Nord.

S'il arrivait qu'après des démonstrations du genre de celles auxquelles nous venons de participer tous ensemble, après ces fêtes de l'âme française, si je puis m'exprimer ainsi, nous venions par hasard à rencontrer un compatriote oublieux qui, après un long séjour aux Etats-Unis peut-être, eût abandonné pour lui et sa famille l'usage de la langue des aïeux, sans la renier cependant, il ne faudrait pas, comme nous faisons quelquefois, le lui reprocher, le rudoyer et le blâmer trop vivement. Il faudrait plutôt le plaindre, et faciliter à ses enfants le retour à l'enseignement traditionnel, car si les échos des fêtes actuelles lui parviennent demain, il sentira déjà assez amèrement la grandeur de sa perte, pour ne pas avoir à subir nos reproches. Avoir renoncé à sa langue, c'est comme avoir perdu sa mère et comme le dit le poète attendri:

"Quand on a ces regrets dans l'âme
"Le coeur n'est jamais triomphant."

Au milieu de nos plaisirs, au sein des joies profondes que nous cause ce réveil national, songeons aux compatriotes que de malheureuses circonstances et l'absence de toute espèce de protection ont privés depuis vingt ans de suivre le mouvement patriotique de l'est français du Canada.

Songeons au million et demi de Canadiens éparpillés dans les villes ouvrières de la Nouvelle-Angleterre et qui ne possèdent même pas, au point de vue du français, les avantages discutables que nous a concédés chichement la Constitution de 1905. Songeons également à nos frères de la Saskatchewan et du Manitoba, et puisque la province de Québec nous tend la main pardessus le système d'oligarchie qui règne en ce moment dans l'Ontario, cherchons de plus en plus à galvaniser nos forces d'un bout du pays à l'autre afin de faire dire aux adversaires de l'Ecole Séparée ce que disait le vieux grognard de Waterloo: "Ils sont trop."

Quant à nos frères d'Ontario, je crois que la persécution actuelle, comme tous les excès, produira son effet contraire.

Le Canadien-français est conciliant, bon enfant, mais la persécution fouette chez lui une âpre énergie qui n'était qu'endormie, et aujourd'hui on le voit se lever sous l'outrage et avec plus de force et de résolution que jamais; il revendique ses droits à l'existence et sa place au soleil. D'ailleurs, vous le savez il est têtu comme un Breton quand il s'agit de prendre une revanche à sa façon, et soyez certains que les 250,000 Canadiens-français habitant maintenant l'Ontario doubleront leur nombre



M. J. AUGUSTE GALIBOIS
Président de l'Association St-Jean-Baptiste d'Edmonton

avant trente ans et ce demi-million de compatriotes de 1950 parleront français comme vous et moi, comme leurs pères et leurs grands-pères et poursuivront, malgré les obstacles, leur marche ascendante vers ce rôle providentiel qui nous est dévolu en Amérique!

Quant aux trois provinces de l'Ouest, et surtout la nôtre, il n'entre pas dans mes intentions de vous infliger en ce moment un cours d'histoire comparée sur les origines du Canada français, cela m'entraînerait beaucoup trop loin et entrerait assez mal dans le cadre d'un modeste discours de banquet, où je serais mal venu de faire parade d'érudition quand depuis trois jours des orateurs de talent vous ont parlé avec une modestie si charmante, mais en des occasions comme celles-ci je ne puis faire autrement que de vous rappeler qu'en 1763 sur les bords enchanteurs du St-Laurent 70,000 fils de paysans français issus des vieilles souches normandes et bretonnes passèrent en des circonstances pénibles sous le joug de l'Angleterre mais entreprirent et réussirent après bien des années de luttes et d'efforts à faire accepter le principe de leur liberté civile et religieuse en matière d'éducation, et si j'en venais dans quelques instants à comparer l'avenir probable des 70,000 Canadiens-français habitant maintenant l'Ouest, avec les 70,000 paysans du Marquis de Montcalm, tout en reconnaissant que si le nombre est égal les circonstances ne sont pas identiques, et à cause que les circonstances ne sont pas identiques, je ne pourrais faire autrement que de regretter tout haut que la constitution de 1905 ne nous permette pas d'offrir à l'éducation de nos jeunes gens autre chose que les livres primaires de l'enseignement du français.

Maintenant que depuis huit ans ces lois sont devenues un fait acompli, maintenant que le gouvernement fédéral légiférant au nom des provinces en tutelle a consacré ce principe de considérer, (sauf une heure par jour pour l'enseignement secondaire), la langue française comme équivalente à l'allemand, au russe, à l'italien et à l'espagnol, quand cela n'est pas au japonais ou au galicien, il faudrait remplacer l'action gouvernementale par l'action personnelle et faire oeuvre de propagande active dans vos familles, parmi vos relations, dans vos affaires autant que possible. Il faudrait aussi aider dans leur noble tâche ces religieux qui sont venus établir à Edmonton un collège d'enseignement supérieur où vos enfants pourront recevoir une instruction équivalente à celle qu'on leur donne généralement dans la province de Québec. Il faudrait en un mot diriger tous vos efforts vers ce même but, de l'enseignement supérieur pour former une élite qui ne laissera jamais s'éteindre le doux parler de France sur les lèvres de vos enfants.

Edmonton et l'Alberta Centrale sont demeurées une région très anglaise, Mesdames et Messieurs, et bien que je ne craigne pas le résultat final, il faut quand même redouter d'être submergés par le flot envahissant de l'immigration anglo-saxonne, qui a bien ses qualités, sans doute, mais qui ne s'est jamais imposé le moindre effort pour apprendre cette belle langue française, qui est pourtant restée le véhicule universel de la plus haute civilisation moderne et qui transporte d'un bout du monde à l'autre des idées généreuses de paix, d'amour et d'humanité.

Quant à moi qui ne suis pas un homme politique et qui n'a nul désir de le devenir, en mon titre de Président de l'Association St-Jean-Baptiste d'Edmonton, et inspiré par les nobles exemples que nous fournissent actuellement nos frères de l'Ontario sachant également ce qui manque à notre législation en matière scolaire je préconiserais en plus de l'initiative personne, la revendication paisible mais forte de nos droits inaltérables, et en terminant j'aimerais à vous donner pour conseil ce vers doré du poète catholique:

"Combats en pardonnant, mais toutefois combats."

Monseigneur, Messieurs du clergé, Mesdames et Messieurs, laissez-moi vous souhaiter à tous la plus cordiale bienvenue.

J. AUGUSTE GALIBOIS.

—o—

NOUVELLES REGIONALES

LA ST-JEAN-BAPTISTE A ST-PAUL

(De notre correspondant)

St-Paul — On fait de grands préparatifs dans notre localité pour célébrer avec éclat notre fête nationale le 24 juin prochain. Le programme de réjouissances promet de reléguer dans l'ombre tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour. Nous aurons une grand'messe qui sera probablement célébrée en plein air; puis une procession avec défilé de chars allégoriques. A l'issue du grand dîner champêtre plusieurs discours patriotiques seront prononcés par des orateurs distingués.

Durant le cours de l'après-midi il y aura des jeux et divertissements de toutes sortes; citons notamment une partie de base-ball entre les clubs de St-Paul et de Végreville, et des courses de chevaux. Le soir on tirera un grand feu d'artifice et il y aura des illuminations de toutes sortes.

Un grand nombre d'invitations ont été lancées et nous pouvons d'ores et déjà compter sur une foule considérable venant des paroisses du comté.

Le président du Comité d'Organisation, M. Clovis Therien, de- [illegible] çais du district de se rendre tous à St-Paul le 24 juin, afin que la célébration de notre fête nationale ait un éclat tout particulier.

Notre invitation s'étend aux compatriotes d'Edmonton, Brosseau, Duvernay, Végreville etc. Tous recevront un accueil dont ils conserveront longtemps bon souvenir.

—o—

BROSSEAU, ALTA

M. et Mme J. B. Vincent font part à leurs parents et amis de la naissance d'un garçon qui a reçu au baptême les noms de Joseph, Sylvio, Léon, Hector. Parrain et marraine, M. et Mme Sylvio Chouinard.

—Il y a quelque temps, M. Ferrier Ouellet a fait une jolie plantation d'arbres fruitiers qu'il a fait venir de Montréal. M. Ouellet s'occupe aussi de la culture des fleurs de toutes sortes et c'est vraiment beau d'admirer le parterre qu'il a à sa résidence sur les bords de la Saskatchewan. Nous souhaitons donc à M. Ouellet beaucoup de succès dans la culture qu'il vient d'entreprendre.

—M. Alp. Gallant, notre dévoué maître d'école pour le district de St-Laurent, vient de prendre possession de la très jolie maison qu'il a bâtie sur son homestead, à quelques milles de l'école. M. Gallant n'a certainement pas peur de travailler puisque tout en faisant son ouvrage sur la ferme il se propose de continuer à enseigner. Nos félicitations à ce vaillant colon.

—Le 9 de ce mois une jolie soirée a eu lieu chez M. Eugène Ouellet à l'occasion de son 29ème anniversaire de naissance. En dépit des mauvais chemins et du temps peu favorable, de nombreux parents et amis se sont rendus à l'appel et tous se sont bien amusés jusqu'à une heure avancée dans la nuit.

—M. Thomas Lavoie, d'Edmonton, est arrivé parmi nous, pour prendre possession de l'ancien Hôtel Richelieu. M. Lavoie ira à Edmonton cette semaine pour revenir la semaine prochaine avec sa famille. A son retour, il se propose de faire plusieurs améliorations à l'hôtel. Nous souhaitons la bienvenue à M. Lavoie et nous sommes heureux d'annoncer au public voyageur qu'il trouvera à cet hôtel tout le confort possible.

—Le postillon du Lac LaBiche a fait son premier voyage la semaine dernière, il reviendra ici toutes les semaines pour y chercher la malle.

—o—

DU GAZ NATUREL EN ONTARIO

Le puits de Petrolea, Ont., donnera 40 milions de pieds cubes.

Petrolea, Ont., 6 — Le puits de gaz que vient de découvrir la compagnie locale à Oil Springs est tel que la profondeur en est estimée à 1,900 pieds. A mesure que l'on creusait, la pression du gaz augmentait à tel point que le perforateur, qui pesait mille livres, fut projeté à quelque distance et que les hommes durent chercher refuge ailleurs. On estime que l'approvisionnement qui en résultera sera de 40,000,000 de pieds par jour. Le bruit que produit le puits peut être entendu à dix milles de distance et ressemble à celui que font les chutes Niagara. Des experts seront chargés de mettre un frein à la fuite du gaz mais on croit que la chose ne se fera pas sans difficulté. Il y a assez de gaz pour fournir toutes les villes et villages situés entre Sarnia, Petrolea et Hamilton.

UNE ENTREVUE AVEC LE MINISTRE DE L'EDUCATION

Suite de la page 1

avouer que c'est plus ou moins contraire à la loi, et les inspecteurs protestent sans cesse contre cet état de chose, ce qui donne lieu à un état pénible de malentendus qui disparaîtrait certainement cet état de choses, ce qui donne une interprétation claire de la loi.

Comme l'hon M. Gariépy venait de présenter à l'Hon. M. Boyle la série complète des livres mentionnés dans les remarques du R. P. Hudon, M. Hector L. Landry examine l'un de ces livres et fait remarquer que le livre qu'il a en mains lui est très bien connu comme étant officiellement en usage dans les écoles du Nouveau-Brunswick, et il dit qu'il ne voit pas pourquoi ce livre ne serait pas tout aussi bien autorisé dans l'Alberta. Il constate que les instituteurs du Nouveau-Brunswick jouissent d'une excellente réputation dans l'Alberta et il est certain qu'une excellente classe d'instituteurs serait également facile à trouver dans la province de Québec. Malgré que cette question doive rester en dehors de la politique, M. Landry exprime l'opinion qu'une reconnaissance semblable des droits des Canadiens-français d'enseigner leur propre langue à leurs enfants serait vue avec satisfaction par les deux partis politiques.

L'Hon. M. Boyle explique d'abord que l'on a reconnu officiellement le français parce que ceux qui le parlent comptent parmi les premiers pionniers du pays.

Lorsque l'Acte d'autonomie fut préparé à Ottawa en 1906, la question de la langue fut discutée et on en arriva à un compromis.

Par cet Acte, la langue anglaise est décrétée le médium de l'éducation, mais il est permis aux commissaires de toute école de district de voir à ce qu'un cours primaire soit donné dans la langue française.

Le droit à un cours primaire français est entièrement distinct du droit d'enseigner une autre langue que l'anglais, nommément l'allemand, le russe, etc.

Bien que le Département ne puisse pas vous accorder peut-être tout ce que vous demandez, dit l'hon. M. Boyle, je suis préparé à donner à l'Acte une interprétation large et raisonnable. Je dois accepter la loi telle qu'elle est, et pour me rendre à votre requête demandant de donner un cours exclusivement français durant deux ans, ils faudrait que la loi soit amendée à la prochaine session. Bien que notre Législature puisse peut-être se laisser persuader d'amender la loi, permettez-moi de vous soumettre que cela pourrait amener la question scolaire dans le domaine de la politique fédérale et pourrait avoir pour résultat de faire annuler notre acte provincial par le gouvernement d'Ottawa.

Dans les écoles où l'on désire donner un cours primaire en français, une distribution du travail de l'instituteur ou de l'institutrice et l'arrangement du programme des heures devront être faits à quelque réunion en conseil de l'inspecteur avec les commissaires et les directeurs ou les directrices de l'école.

Un cours primaire en français peut être très aisément donné sans qu'il soit nécessaire d'intervenir avec le bon fonctionnement de l'école et sans causer de tort à l'enseignement de la langue anglaise.

Pour ce qui concerne les manuels de classe, le Département n'en a pas encore accepté mais nous sommes à étudier la chose et il sera peut-être nécessaire de nommer un Comité d'Etude pour résoudre la question.

En attendant, le Département n'aura aucune objection à ce que vous mettiez en usage les manuels que vous suggérez pour l'enseignement du français dans votre cours primaire, livres tels qu'acceptés par les commissaires de chacune de vos écoles, et je ferai examiner ces livres par quelqu'un du Départment.

Le problème touchant les professeurs ou institutrices est le plus important. Il semble très difficile d'en trouver qui possèdent une connaissance suffisante des deux langues et qui soient qualifiés pour enseigner dans les écoles de la province.

J'ai décidé de reconnaître les diplômes supérieurs de Québec et tout instituteur ou institutrice qui en possède sera autorisé à enseigner dans nos écoles de l'Alberta, sous deux conditions: 1o) le candidat doit parler l'anglais à peu près couramment et à cette fin il devra se soumettre à un examen et je verrai à ce que ces examens aient lieu à des périodes fixes dans la ville de Montréal, où les candidats pourront se présenter pour prouver leur compétence et où ils pourront s'assurer un permis pour enseigner dans l'Ouest avant qu'ils y viennent.

Ces permis obtenus à Montréal auront un caractère temporaire et après avoir enseigné un an ou deux dans nos écoles les candidats devront suivre un cours de cinq semaines dans une Ecole Normale albertaine, après quoi s'ils donnent satisfaction les candidats en question recevront un diplôme permanent.

Comme conclusion à cette entrevue, l'hon. J. R. Boyle adressa à l'hon. M. W. Gariépy, président de la Société du Parler Français, la lettre que nous reproduisons en première page.

Après cette entrevue les résolutions suivantes ont été adoptées:

Proposé par M. C. H. Bélanger, secondé par M. J. Aug. Galibois:

Que les membres de ce Congrès ont entendu avec satisfaction la lecture du rapport de l'entrevue qui a eu lieu entre l'hon. M. J. R. Boyle, ministre de l'Education de la province d'Alberta, et la délégation de la Société du Parler Français d'Alberta;

Qu'ils désirent qu'un vote de remerciements soit offert à l'hon. M. J. R. Boyle pour la bienveillance qu'il nous a témoignée en prenant les mesures nécessaires pour assurer l'admission des Diplômes Supérieurs de la province de Québec à l'enseignement dans la province d'Alberta.

Que l'hon. M. Wilfrid Gariépy, C.R., ministre des Affaires Municipales, soit prié de bien vouloir faire part à l'hon. M. J. R. Boyle de la présente résolution.

Adopté unanimement.

—o—

UNE PRECIEUSE RELIQUE SERA TRANSPORTEE A MONTREAL

Montréal, 16 — Le portique de la maison qu'habitait Samuel de Champlain, à Brouage, France, sera transporté à Montréal et déposé au musée du Château Ramesay. Le coût du transport de cette relique de New-York à Montréal sera payé par la ville, les contrôleurs ayant acquiescé, à ce sujet, à la requête de la société des antiquaires.

—o—

ECHOS DE LA CONVENTION

Suite de la page 7

DEPECHES ET RESOLUTIONS

Il est proposé par le Comité des Résolutions et dépêches, et résolu unanimement que les résolutions suivantes soient adoptées et transmises, selon le cas, par dépêches ou par lettres:

"Les Canadiens de langue française de la province d'Alberta, réunis en Congrès à Edmonton, envoient à Son Eminence le cardinal Bégin leurs respectueuses félicitations, et prient Son Eminence de bien vouloir présenter à Notre Saint-Père le Pape Pie X, glorieusement régnant, l'hommage de leur filiale affection pour sa personne auguste et l'assurance de leur profond attachement au Siège Apostolique de St-Pierre.

Les Canadiens de langue française de la province d'Alberta, réunis en Congrès à Edmonton, envoient à Sa Grandeur Mgr P. E. Roy, évêque-auxiliaire de Québec et président du Comité Permanent de la langue française, l'hommage de leur respectueux souvenir et l'expression de leur vive reconnaissance pour avoir bien voulu déléguer à ce Congrès le distingué rédacteur en chef de "L'Action Sociale," le Rév. M. J. A. Damours.

Même dépêche à M. Adjutor Rivard, C.R., président de la Société du Parler Français au Canada.

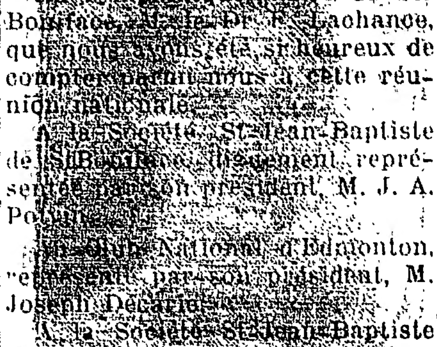
Même dépêche à Sa Grandeur Mgr Langevin, O.M.I., archevêque de St-Boniface, pour avoir bien voulu se faire représenter au Congrès par le distingué directeur des "Cloches de St-Boniface," M. l'abbé D. Lamy.

Même dépêche à l'Association St-Jean-Baptiste de Montréal, sincères remerciements pour avoir eu l'amabilité de déléguer au Congrès son distingué secrétaire-général, M. l'abbé J. A. M. Brosseau.

A l'Association Franco-Canadienne de la Sasatchewan, sincères et fraternels remerciements pour s'être fait représenter au Congrès par son distingué président-général, M. l'abbé Benoit, procureur de l'archevêché et administrateur du diocèse de Régina.

A l'hon. M. Alph. Turgeon, procureur-général de la Saskatchewan, qui nous a fait l'honneur d'assister à notre congrès.

A la Société du Parler Français, section du Manitoba, qui s'est fait représenter au Congrès par l'un de ses membres les plus distingués, le Rév. P. Adam, S.J.



Au Rév. P. A. F. Auclair, O.M.I., le vaillant et distingué directeur du "Patriote de l'Ouest," qui s'est fait représenter par son collègue M. Parrot.

Au sympathique maire de St-Boniface, M. le Dr P. Lachance, que nous avons été si heureux de compter parmi nous à cette réunion nationale.

A la Société St-Jean-Baptiste de St-Boniface, dignement représentée par son président, M. J. A. Po[illegible].

Au Club National d'Edmonton, représenté par son président, M. Joseph Décarie.

A la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg, qui a bien voulu déléguer auprès de nous son président, M. Henri Fournier.

A la Société St-Jean-Baptiste de [illegible] qui nous a envoyé un distingué représentant dans la personne de M. C. B. [illegible].

A l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française, aux Artisans Canadiens-français, à l'Alliance Nationale, au "Cercle Grandin de l'A. C. J. C." d'Edmonton, à la "France Républicaine" d'Edmonton, à toutes les autres sociétés-soeurs de même qu'aux hautes personnalités qui nous ont fait l'honneur d'assister au Congrès ou de nous adresser, à cette occasion des témoignages non équivoques de leur sympathie.

A la Société St-Jean-Baptiste d'Edmonton, pour le superbe et cordial banquet qu'elle a offert ce midi aux congressistes.

A la Société du Parler Français de Québec, qui vient d'avoir la générosité d'adresser des médailles et livres de prix à nos classes françaises.

Aux distingués artistes du quatuor vocal, dames et messieurs, qui nous ont donné des chants si patriotiques et si entraînants.

A l'orchestre de MM. Pépin, Lamarre et Jeuvrin, dont les airs patriotiques nationaux ont été si goûtés aux séances du soir et au banquet.

Aux orateurs locaux et du dehors, aux organisateurs, aux personnes habiles et dévouées qui ont décoré avec tant de goût la salle des séances et celle du banquet, aux jeunes filles et aux jeunes gens qui nous ont apporté spontanément leur précieux concours pour l'organisation de certains détails et la vente des cartes et insignes, et la distribution des programmes.

Aux charmants élèves de l'Ecole Séparée et à leur dévouée institutrice, Mlle Phaneuf, ainsi qu'au distingué Surintendant des Ecoles Séparées, M. E. Tessier, pour la belle séance qu'ils nous ont donnée mercredi après-midi.

Aux personnes de la ville qui se sont empressées de mettre leurs automobiles à la disposition du Comité d'Organisation, pour lui aider à recevoir dignement nos distingués visiteurs.

Aux journaux français de l'Alberta, qui tous ont eu l'amabilité d'envoyer des représentants au Congrès, à leurs confrères de langue anglaise de la ville d'Edmonton, qui ont fait à nos réunions une sympathique publicité, au "Patriote de l'Ouest" et à "L'Action Sociale" qui sont si dignement représentés au Congrès.

A Sa Grandeur Mgr Legal, qui a bien voulu célébrer la messe pontificale, au Rév. P. LeMarchand, curé de l'église St-Joachim, et aux Révds. Pères Oblats de la Mission St-Joachim, pour les riches décorations de l'église, au Rév. P. François, O.F.M., pour l'admirable sermon qu'il a prononcé au choeur, à l'organiste et aux solistes, pour la belle musique qu'ils ont exécutée, aux dames qui ont fait la quête!

A toutes les personnes qui ont présenté des travaux au Congrès, et à ceux que des circonstances que nous regrettons vivement, ont empêché de se trouver parmi nous, en ces beaux jours de réunion nationale.

Aux directeurs sortants du Comité Exécutif, dont l'activité et le dévouement ne se sont pas démentis un seul instant au cours de l'année qui se termine aujourd'hui.

Aux dames!

RESOLUTIONS

Il est proposé par le Comité des Résolutions et adopté unanimement:

Que ce Congrès désire exprimer à Sa Grandeur Mgr Legal, archevêque d'Edmonton et patron d'honneur de cette Société, l'hommage de la profonde reconnaissance pour l'intérêt constant que Sa Grandeur a bien voulu témoigner aux séances du présent Congrès, et lui offrir l'assurance des sentiments de profond respect et de filiale affection que lui portent tous les Canadiens de langue française de son archidiocèse, présents ou représentés à ce Congrès.

Que les membres de ce Congrès désirent exprimer la vive satisfaction qu'ils éprouvent de la présence parmi eux d'un représentant officiel du gouvernement de la province d'Alberta, dans la personne de l'hon. M. Wilfrid Gariépy, ministre des Affaires Municipales de la province d'Alberta, et qu'ils saisissent cette occasion de féliciter l'hon. M. Gariépy de l'honneur qui lui a été fait depuis le dernier Congrès, d'être appelé à diriger un ministère important dans le gouvernement de cette province.

Que les membres de ce Congrès désirent exprimer à l'hon. M. Sifton, premier-ministre de la province d'Alberta, leur appréciation reconnaissante de l'honneur qu'il a fait à toute notre race en appelant le président actif de notre Société à diriger un ministère important dans le gouvernement de l'Alberta.

—o—

LA MESSE DE LA CONVENTION

Nous sommes heureux de nous faire l'écho des éloges unanimes qu'a valu, au choeur paroissial de St-Joachim, l'exécution remarquable de la Messe Royale Harmoniée de Gagnon. Le choeur était sous la direction de M. C. E. Barry. Les solistes furent le R. P. Hétu et M. Napol Laliberté.

—o—

UN GRAND SUCCES POUR NOS ENFANTS

La séance récréative offerte mercredi après-midi, aux Congressistes, avec le concours des jeunes élèves des cours français de l'Ecole Séparée, a été l'occasion d'un triomphe pour les enfants et d'un vif succès pour leurs maîtresses, en particulier pour Mlle Phaneuf, au dévouement de laquelle on ne saurait rendre un hommage trop chaleureux.

La séance commença par une chanson qu'interprétèrent remarquablement les garçonnets et les fillettes, sous la direction de Mlle Phaneuf. Cette chanson, très applaudie, était intitulée, "Un jour de fête."

Le jeune Hormidas Gariépy lut ensuite une adresse de bienvenue fort délicatement tournée.

La "leçon d'histoire du Canada" consistait en une série de questions sur les grands faits de notre histoire, que posa tout à tour l'institutrice à chacun des enfants présents.

Cette épreuve difficile tourna tout à l'honneur des gentils élèves et de leur dévouée institutrice, Mlle Phaneuf. Avec une mémoire précise, fillettes et garçons répondirent aux questions les plus imprévues et de telle manière qu'ils convainquirent toutes les personnes de leur connaissance parfaite de notre belle histoire.

Plus d'un dans l'auditoire fut ému de retrouver sur ces lèvres enfantines les noms de nos héros les plus célèbres, et cette superbe "leçon" de patriotisme fut applaudie comme elle le méritait. Toutes nos félicitations aux gentils élèves et à leur maîtresse, aux uns pour leur mémoire si sûre, à l'autre, pour le dévouement et la science dont elle a fait preuve en mettant ses élèves en mesure de subir avec succès un aussi redoutable examen public.

Le jeune A. Humbert interpréta avec une fraîche et agréable voix "Rien n'est si beau que mon pays."

Le plus gracieux numéro du programme fut sans contredit la "danse" des fillettes; chacune des gentilles danseuses portait une guirlande de fleurs, et elles composèrent de fort jolies figures, évoluant à la cadence du piano que tenait Mlle Phaneuf.

Ce gracieux exercice plastique fut très goûté et vivement applaudi.

Mlle Madeleine Coupez conquit tous les suffrages en déclamant avec beaucoup d'art et une émotion vibrante: "La dernière classe," touchant épisode alsacien, qui arracha des larmes à plusieurs.

Le concours d'épellation donna lieu à une lutte très vive entre les enfants. Les heureux vainqueurs furent Mlle Marcelle Sénécal et le jeune Robert Picard.

Une scène des "Femmes Savantes" fut enlevée avec beaucoup de brio par les élèves du Cours Supérieur.

Pour terminer dignement cette très agréable séance, le choeur des élèves, garçons et fillettes, nous régala des chansons populaires canadiennes: A la Claire Fontaine, la Belle Françoise, Un Canadien Errant, Isabeau s'y promène, Le Petit Mousse et Vive la Canadienne.

Jamais nos chants du terroir ne nous ont parus plus aimables, qu'interprétés par ces voix fraîches.

L'hon. W. Gariépy félicita Mlle Phaneuf et M. Emile Tessier du vif succès remporté par cette séance.

Nous joignons à ces félicitations nos compliments les plus chaleureux.

Après la séance, Mgr l'Archevêque donna sa bénédiction aux élèves des cours français.

CONGRES DE LA SOCIETE DU PARLER FRANÇAIS D'ALBERTA

COMITE DE COLONISATION

Président, Rév. M. J. A. Ethier, ptre, curé; Membres, MM. F. X. Boileau, L. N. Despins, Delphis Coulombe, J. A. Daigneault.

Le Comité de Colonisation propose, et il est résolu unanimement:

1o.—Qu'un vote de remerciements soit offert à Sa Grandeur Mgr Legal, archevêque d'Edmonton, pour l'organisation effective que Sa Grandeur vient de faire dans le but d'assurer le succès de la colonisation de l'Alberta-Centrale, en nommant le Rév. M. J. A. Normandeau, missionnaire-colonisateur, et le Rév. M. J. A. Ouellette, organisateur des paroisses dans les parties à coloniser. Et que copie de la présente résolution soit adressée à Sa Grandeur Mgr l'Archevêque.

2o.—Qu'un vote de remerciements et de félicitations, ainsi que des voeux de succès dans leur travail, soit offert aux dévoués

Le Rév. M. J. A. Normandeau,

Le Rév. M. J. A. Ouellette,

Le Rév. P. J. B. H. Giroux, O. M.I., de l'Alberta.

Le Rév. M. A. Bouillon, du Manitoba.

Le Rév. M. Dubois, de la Saskatchewan.

3o.—Qu'un vote de remerciements soit offert aux journaux français d'Edmonton, le "Courrier de l'Ouest" et le "Progrès Albertain" pour le concours efficace qu'ils ont toujours apporté avec empressement à l'oeuvre de la colonisation.

4o.—Que demande soit faite au Comité Exécutif de la Société du Parler Français d'Alberta de former un Comité permanent de la Colonisation, qui devra être composé de trois ou cinq membres devant être élus chaque année lors de la Convention.

5o.—Que la résolution suivante soit adoptée par la Convention: Les Canadiens de langue française de la province d'Alberta, réunis en Convention à Edmonton, apprennent avec peine que le Département de l'Intérieur du gouvernement fédéral à Ottawa aurait laissé entendre que ses agents de colonisation auraient désormais leurs quartiers-généraux aux Etats-Unis plutôt qu'à Montréal. Il est résolu à l'unanimité que demande soit faite au Département de l'Intérieur de laisser lesdits quartiers-généraux à Montréal.

Adopté unanimement.

LISTE DES DELEGUES INSCRITS

Congrès des 8, 9 et 10 juin 1914

Art. Benoit, Ptre, Dir. Gén. A. C. F. C. de la Saskatchewan; C. H. Bélaner, R. P. J. Boutin, O.M.I., supérieur Séminaire de St-Albert, R. P. Martin, O.F.M., North Edmonton; A. Lemarchand, O.M. I., F. X. Boileau, Edmonton; J. B. Ouellet, Alph. Lamoureux, Lamoureux; C. E. Parrot, Prince Albert; D. DeVillen, Avila Palin, Raphael Duplessis, J. A. Daigneault, Edmonton; Evariste Bois, Louis N. Despins, Brosseau; J. E. Archambault, Legal; Jérémie Dufour, Hilaire Frigon, J. A. Ethier, ptre, curé; Ad. Potvin, F. Lachance, M.D., St-Boniface; L T Beaupré, Delphis Coulombe, Legal; Avila Messieur, D. Lamy, ptr., représentant de S. G. Mgr l'Archevêque de St-Boniface; R. A. Blais, 736, 7ème rue, Edmonton; A. Boileau, casier 1087, Edmonton; A. Larocque, L. G. Marchand, Mme L. Brousseau, Mme Regnier, Rév. P. Tessier, O.M.I., Rév. P. Chevigny, J. W. Brancey, P. E. Guay, T. E. Boivin, Adam Morrier, Urgel Tousignant, J. A. Grenier, S.J., J. H. Picard, Mme Blanche C Boulanger, L. M. Dechêne, Marie Audet, Angelina Lavcie, I. C. Tessier, O.M.I., Pierre Gouin, F. Belleym, RR. PP. Ladet, Boijelier, Landais, Simard, O.M.I.; M. Arthur Lamoureux, Ernest Morin, Rév. M. A. Garnier, ptre curé; Alph. Lamoureux, M. J. Dubuc, M. Alcibiade Lamoureux, J. Martin, Nadief Benjamin, Leger Roy, abbé Desroches, ptre, J. A. Madore, Hormisdas Vézina, C. E. Gariépy, E. Toupin, Horace Deslauriers, L. N. Prevost, Ernest Côté, Misael Dufresne, J. T. Trudeau; J. W. Beaudry, J. Auguste Galibois, Eugène Beaudet, Célestin Morin, Nestor Beguin, J. G. Côté, Eudore Voyer, Antonio Prince, Ernest Cloutier, St-Paul; Oscar Lajeunesse, L. D. Blais, Arthur Lareau, E. D. Prévost, T. Fortier, P. P. Guillemaud, A. F. Guillemaud.

—o—

LA COLONISATION DU NORD D'ALBERTA

Conférence de M. J. L. Côté, député de Grouard.

Au cours de la séance de mardi après-midi, M. J. L. Côté, député de Grouard, fit une très intéressante conférence sur la colonisation du nord de la province d'Alberta.

M. Côté connaît merveilleusement cette contrée pour l'avoir arpentée en tous sens, et cela lui permet d'en parler avec connaissance de cause. Cette région est, en grande partie, très favorable à la culture et, lorsque dans quelques années, l'égouttement en aura été assuré par les labours et par les feux de printemps, il n'y a pas le moindre doute que cette partie de notre province deviendra l'une des meilleures régions agricoles de l'Amérique.

Des preuves convaincantes existent dans le Nord, de l'adaptation de ces territoires à la culture du blé. C'est ainsi que dès 1872 du blé récolté à Fort Vermilion, à 700 milles au nord d'Edmonton, obtenait le premier prix à l'exposition universelle de Philadelphie; enfin il existe sur les bords du Lac LaBiche les ruines, couvertes de mousse, d'un vieux moulin à blé construit à cet endroit il y a plus de cent ans.

Ce sont les missionnaires qui ont été les principaux pionniers du Nord et ce sont eux qui ont révélé au monde les "possibilités" agricoles de cette région.

Après avoir énuméré les ressources agricoles du Nord, M. J. L. Côté parle de ses richesses minières dont l'énumération dépasse l'imagination: or, argent, fer, plomb, cuivre, asphalte, pétrole, plâtre, charbon, sel, gaz naturel, etc.

Lorsque le chemin de fer, actuellement en construction, atteindra Fort MacMurray l'univers tout entier sera émerveillé du développement colossal des richesses inouïes de la vallée de l'Athabasca inférieure.

Trois lignes de chemins de fer doivent atteindre le Nord avant deux ans, c'est pour cela qu'il importe que dès à présent nos compatriotes prennent leur part de ces riches territoires qui ont été, en grande partie, explorés par les nôtres.

La conférence de M. J. L. Côté fut très vivement applaudie.

GRAND PIQUE-NIQUE

A DUVERNAY, ALTA.

SAMEDI 20 JUIN 1914

Nous rappelons à tous nos lecteurs que samedi prochain aura lieu un grand pique-nique à Duvernay sur les bords de la rivière Saskatchewan.

Profitons tous de cette occasion unique pour aller passer une agréable journée dans l'une de nos plus jolies paroisses canadiennes-françaises.

Divertissements nombreux et variés

TRIBUNE AGRICOLE

du "Courrier de l'Ouest"

L'OIGNON

L'oignon (allium cepa) est une plante bisannuelle, c'est-à-dire, qui ne donne sa graine que tous les deux ans. Elle appartient à la famille des Liliacées. Sa faculté germinative est de deux ans.

Culture

La culture de l'oignon, quoique assez facile dans tout le Canada, laines contrées.

Pous les cultiver avec succès, il faut: 1o. beaucoup de travail et d'attention; 2o. connaître les variétés les plus rustiques; 3o. choisir le terrain qu'il leur faut.

Voici, d'après nos expériences personnelles, les variétés que nous croyons susceptibles de réussir dans tout le Canada:

1o. L'oignon Jaune de Danvers, qui a très bien mûri l'année dernière (1913). Cet oignon a été cultivé et présenté par l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, à l'Exposition Horticole de St-Pascal, et a obtenu le premier prix; 2o. l'oignon "Rouge Globe", de forme sphérique, tige très mince, il mûrit aussi très bien; 3o. l'oignon rouge hâtif de Wetersfield; 4o. l'oignon "Rouge Canadien".

D'autres variétés cultivées dans le jardin de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière n'ont pas donné de résultats assez appréciables pour être mentionnés ici.

Notons en passant deux variétés d'oignons blancs d'été qui donnent aussi de bons résultats: l'oignon "Blanc Hâtif" et l'oignon "Blanc de Port Ste-Marie". Ces oignons ne peuvent se conserver l'hiver. Nous n'en recommandons donc pas la culture.

Quant au petit oignon de Barletta ou oignon à marinade, il peut être cultivé avec succès dans toutes les parties de la province d'Alberta. Il est de très bonne conservation et peut rester en bon état d'une année à l'autre. On peut en avoir en moins de deux mois après le semis. Nous le recommandons particulièrement aux personnes se trouvant dans des contrées peu propices à la culture des gros oignons jaunes ou rouges. En effet, il vaut mieux avoir de petits oignons que de ne rien avoir du tout. Du reste, ces oignons ont un goût très fin et excellent pour cuisine.

Il y a bien encore une autre variété qui s'obtient en plantant au printemps de petits oignons dit de Clubhoute, appelés dans certains endroits, petite tête, cabochon, etc. Ces oignons deviennent vite assez gros, mais ils ne se conservent pas longtemps. On peut obtenir ces petits oignons en faisant un semis très épais avec l'oignon "Jaune de Danvers" par exemple. Les soins de culture sont très réduits, car on n'éclaircit pas, quelque sarclages et binages sont seuls suffisants.

Maladies et insectes

La "graisse" de l'oignon, qui parait due à un cryptogame (Botrytis cinirca). On combat cette maladie en arrachant et en brûlant tous les plants attaqués.

Le "mildiou de l'oignon", qui apparait sur les tiges en formant de petites taches rougeâtres. On le combat à l'aide de bouillie au sulvre.

Quant aux insectes qui attaquent l'oignon, il n'y en a guère qu'un qui mérite notre attention. En revanche, il est très redoutable et très difficile à détruire. Toutes les personnes qui ont cultivé l'oignon connaissent très bien le petit ver qui ronge la bulbe et que l'on appelle vulgairement "asticot". Quand il entre dans un champ d'oignons, il en sort effectivement presque toujours vainqueur. Les oignons sont voués à une perte presque totale. Nous avons essayé tous les moyens préconisés jusqu'à présent, ils n'ont donné que de piètres résultats. La fiente de poule, si conseillée par un grand nombre de personnes, ne donne très souvent, pour ne pas dire toujours, que des résultats négatifs. La fiente de poule ne détruit pas le ver cependant elle active la végétation, parce qu'elle contient du phosphore et que l'oignon en est avide. Il grossit alors très vite, se raffermit et le ver n'a plus d'empire sur lui. Ces insectes ne pénètrent dans le bulbe que quand il est très jeune. Nous ne connaissons qu'un seul remède: il consiste à arracher les oignons atteints et à les brûler. L'année dernière, après avoir essayé tous les moyens préconisés pour enrayer ce fléau, nous en sommes venus à ce dernier mode d'opérer, qui du reste a donné de bons résultats.

Il est d'ailleurs aisé de se convaincre qu'il est très difficile de détruire ce ver, quand on sait comment il opère. Il est dû à une petite mouche commune qui pullule dans les maisons. Cette mouche vient pondre à ras de terre sur la tige de l'oignon. Au bout de quelques heures, ces oeufs donnent naissance à de petites larves qui sans attendre un instant pénètrent dans la terre en suivant la tige et au bout de quelques minutes elles entrent dans le bulbe de l'oignon. On connait le reste. Essayez donc maintenant d'aller le détruire dans cette cachette?

Il faudrait pouvoir empêcher la mouche de pondre sur la tige de l'oignon avec des ingrédients à odeur forte, et encore faudrait-il que ces matières adhèrent à la tige sans nuire à la végétation de la plante, ce qui du reste serait assez difficile. Et quel travail cela donnerait! Néanmoins, nous ferons des expériences sur ce sujet et nous vous en ferons connaître les résultats.

Nous recevrons aussi avec plaisir toutes communications résultant d'expériences concluantes, sur la destruction du ver de l'oignon, et nous les présenterons au public.

Terre propice à la culture

On peut dire d'une manière générale que toutes les terres sableuses et sèches sont propres à la culture de l'oignon, les terres argilo-sableuses sont aussi très bonnes.

L'oignon redoutant l'humidité, il faut bien se garder de le cultiver dans les terrains humides, calcaires ou argileux. On n'obtiendrait rien de bon et les quelques oignons qui parviendraient à maturité auraient un goût âcre et ne se conserveraient que quelques jours.

Engrais

Tous les engrais conviennent à l'oignon, surtout le fumier de ferme bien décomposé, ayant au moins deux ou trois ans, le terreau formé de toutes espèces de matières animales ou végétales bien décomposées, ainsi que tous les engrais chimiques à base de phosphore mis en quantité suffisante produisent le meilleur effet.

Culture

L'oignon exige beaucoup de soins pour réussir. C'est, en revanche, une culture des plus payantes.

Au printemps, aussitôt que la terre est dégelée, on passe un vigoureux coup de herse jusqu'à ce que la surface de la terre soit très ameublie, réduite en poussière si possible. Puis on fait le semis, qui doit toujours être en lignes, espacées de un pied. On peut se servir de semoirs à main. Ces instruments font le travail d'une manière impeccable. Si on n'a pas de semoir, on trace de petits sillons d'un pouce de profondeur, puis on sème un peu épais. Une fois le semis fait, on recouvre les graines avec de la terre fine que l'on tasse légèrement, et cela, pour assurer une levée régulière. Au bout de 9 à 12 jours la levée des graines commence. Aussitôt que l'on peut distinguer les rangs, on commence à sarcler légèrement.

Tout l'été on devra faire des binages et des sarclages très souvent, car il faut que le terrain soit dans le plus grand état de propreté.

Les arrosages doivent être peu fréquents, l'oignon redoutant l'humidité.

Eclaircissage

Lorsque la tige des oignons aura atteint la grosseur d'une plume d'oie ou d'un crayon ordinaire, on devra commencer à éclaircir. On fera ce travail à la main. Il faudra espacer les oignons à environ 2 à 4 pouces. On enlèvera toujours les plus petits qui pourront être transplantés dans les endroits où la levée n'aurait pas été régulière.

Quand les oignons commencent à tourner, c'est-à-dire qu'ils approchent de leur maturité, le sommet des tiges devient jaunâtre, il sera bon alors de la courber. Ce qui a pour but d'empêcher la sève de monter dans la tige et la force à se concentrer dans le bulbe qui de ce fait devient plus gros.

On peut faire ce travail soit à main, soit avec le dos d'un râteau; ou bien encore on passe un léger rouleau qui couchera les tiges.

Il ne faut jamais faire comme certaines personnes qui, au lieu de courber les tiges, les coupent presque ras terre avec un faulx ou tout autre instrument. L'oignon alors repousse et la bulbe se vide.

Récolte

On arrachera l'oignon lorsqu'il sera mûr et que les gelées seront à craindre. Puis on le laissera sur le champ pendant quelques jours. Il se raffermira et pourra mieux se conserver.

Si le mauvais temps était à craindre, il faudrait le placer sous un hangar ou dans un grenier et le laisser là jusqu'à ce que les tiges soient à peu près sèches. A cette époque, on les coupera et on mettra les bulbes dans un appartement où ils pourront se conserver. Le meilleur endroit serait une chambre obscure non chauffée et sèche. Un appartement quelconque où la température varie entre 35 et 40 degrés "Fahrenheit" et où il n'y aurait pas d'humidité ni de lumière conviendrait parfaitement.

Toutes les personnes qui suivront les indications précédentes relatives à la culture de l'oignon, réussiront certainement, pourvu que l'année soit sèche et chaude.

—o—

ECHO DU CONGRES

LISTE DES PERSONNES ASSISTANT AU BANQUET DU 10 JUIN 1914

S. G. Mgr Legal, Hon. Wilfrid Gariépy, Hon. P. E. Lessard, MM. Auguste Galibois, président; F. Lachance; Rév. Père Leduc, Rév. Père Lemarchand, Rév. Père Hudon, S.J., l'abbé Lamy, délégué de Mgr Langevin; L. A. Giroux, A. Boileau, L. Duduc, A. Potvin, président Société St-Jean-Baptiste de St-Boniface; C. H. Bélanger, J. H. Gariépy, Rév. Père J. I. Tessier, O.M.I., J. Décarie, président du Club National; Georges Roy, Rév. Père Garnier, curé de Lamoureux; Lucien Boudreau, M.P.P., Rév. Père Pilon, J. L. Côté, M.P.P., Isidore Tremblay, R. Gaucher, l'abbé J. A. Damours, délégué du Comité Permanent du Congrès de Québec; l'abbé J. A. Brosseau, délégué de l'Association St-Jean-Baptiste de Montréal; Rév. J. A. Ethier, H. L. Landry, Dr A. Blais, Elzéar Boivin, Rév. Père Guertin, Rév. Père François Marie, J. H. Picard, Rév. P. Henri Voisin, Rév. P. Vachon, O.M.I., L. H. Fournier, Rév. P. Prince, Dr Boulanger, Rév. A. Gauthier, Rév. C. Colin, curé de St-Jean, P.Q., hon. juge Noël, L. Richard, L. Blais, S. Guillon, G. Guillon, G. Demers, J. E. Archambault, M. et Mme J. A. McNeil, M. et Mme J. T. LaBissonnière, Mlle Louise Larivière, Mme Auger, M. P. E. Guay, P. E. Poirier, Mme Royal, A. L. Auger, Mme P. E. Poirier, Paul Poirier, fils; Mme L. Rousseau, Mlle Lambert, Mme A. Lambert, Mme C. H. Bélanger, Mme Malin, J. E. Lambert, Mme DuCanton, Emile Tessier, Mme L. Dubuc, Mme C. E. Barry, Dantes Belleau, Mme Lachambre, C. E. Barry, Stanislas Larue, Mme S. Larue, Mme Léo Savard, Mme Bélanger, Mme C. Chaput, M. Léo Savard, L. N. Despins, Nestor Béguin, Wetaskiwin, Mme Nestor Béguin, Mlle Parent, Elm Park; Mme Roy, J. H. Leclerc, M. et Mme A. Robitaillé, J. S. Lepage, Mme Gariépy, Mme A. Prince, Rév. Père J. A. Grenier, S.J., B. E. Martin, R. P. Hetu, O.M.I., DeBlois Thibaudeau, E. A. Drolet, J. A. Laflèche, M. et Mme L. Arsenault, J. A. Lamouche, N. Benjamin, P. A. Joncas, R. P. Duchaussois, O.M.I., R. P. Daridon, O.M.I. R. P. A. H. Bigonesse, O.M.I., R. P. A. Blanchet, O.M.I., M. Pierre Bernier, Mme Pierre Bernier, M. et Mme Napol. Laliberté, M. et Mme C. Turgeon, A. Parineau, Jean David, L. Beaudette, jr. A. E. Voyer, J. A. Mireault, Mme J. A. Mireault, Dr J. H. Lamarre, A. G. Routhier, Dr Genest, J. H. Cagnat, A. Laurendeau, G. A. Thibault, Mlle Alma Leclerc, A. Larocque, René Lemauviel, O. Deromo, J. Meunier, A. Quenneville, J. P. Landry, E. Bilodeau, Mlle Léa Dussault, N. H. McLachlan, P. J. Bouchard, Phil. Michaud, Rév. P. O. Boutin, Mme Alex. Dow, E. D. Prévost, J. M. Dechène, F. E. Richards, L. M. Dechène, Mme L. Maillot, H. Buteau, Mlle E. Croisetière, M. J. H. Gariépy, C. Paradis, J. A. Gauthier, N. O. Paquette, Gédéon Pépin, Rév. O. Desroches, Léger Roy, O. Germain, R. P. Gaboury, R.R., Mlle Ida Dussault, Mlle Fournier, Mlle Eva Laurendeau, Mlle H. Laurendeau, André Larocque, Ulric J. Blais, L. T. Beaupré, Mme L. Plante, J. A. Fortin, J. N. Pomerleau, F. Sylvestre, A. Guilbaut, A. Duquette, L. D. Blais, W. Masse, E. Cloutier, St-Paul; Rév. J. Lapointe, M. et Mme G. Voyer, E. Provost, Mme J. M. Dechène, H. Martin, Mme L. Dechène, A. Daignault, Mme E. Morin, C. Turgeon, M. Croisetière, E. Beaudette, J. G. Côté, G. Duteau, Paul Jenvrin, Mme Moreau, M. Moreau, F. X. Boileau, Mlle S. Adam, A. G. Humbert, Mlle R. Laurendeau, Mlle Juliette Bérubé, A. Laveque, Mme Paradis, D. Coulombe, J. E. Bertrand, W. Schallert, Mme Pomerleau, F. Sylvestre, sgt major 87e Rég., P. Fortier, W. R. Wister, R. A. Blais, Oscar Lanctôt, Mme E. Vincent, Edward Prevost, J. Burry, D. Bougie, Rév. Dubois, R. Duplessis, Mme Duplessis, Mme Buteau, Clément Delage, Mme C. Turgeon, Mme R. Croisetière, Mlle Blanche Gariépy, Mlle Dora Bérubé, Mlle Eudorine Bérubé, M. Roy Royal, Mme Bérubé, M. et Mme Chartier, G. Lambert, J. Lambert, Mme J. Lambert, Mlle Duteau, J. P. Champagne, Dr Giller, Mme Guillemaud, J. F. Giese, A. Bois, J. B. Ouellet, R. P. P. J. A. Chevigny, O.M.I., E. Rousseau, B. Houle, L. Bernier, Mme M. Dufresne, F. O. Lachance, Adélard Baril, Alph. Leclerc, L. N. Ostigny, H. Vézina, J. M. Guillemaud, Ernest Côté, J. Lecerf, A. Gramont, Alphonse Lamoureux, C. E. Parrot, G. Tardiff, E. D. Forest, M. Dufresne, C. Merchant, Mlle L. Larivière.

—o—

COURS DU MARCHE A EDMONTON

Prix des céréales, aux élévateurs

Blé No 1 Northern, 69c.
Blé No 2 Northern, 66c.
Blé No 3 Northern, 62c.
Blé No 4, 58c.
Blé No 5, 51c.
Orge No 3, 25 à 30c.
Orge No 4, 22c.
Avoine No 1, extra, 25c.
Avoine No 1, 22c.
Avoine No 2, 21c.

Prix des animaux

Porcs de choix, 150 à 250 livres, 7 1-2c.
Porcs, 100 à 150 livres, 7 1-4c.
Boeufs, au-dessus de 1100 livres 6 1-2 à 7c.
Boeufs gras, 1000 à 1100 livres, 5 à 6c.
Vaches grasses, 1000 livres et plus, 5 à 5 1-2c.
Vaches grasses, 900 livres et moins, 3 1-2 à 4c.
Veaux, 150 à 200 livres, 7 à 8c.
Veaux, 250 livres et plus, 5 1-2 à 6c.
Moutons, 5 1-2 à 6c.

Marché au détail

Quartier de boeuf, la livre, 10c à 13c.
Porc frais, la livre, 14 à 18c.
Oeufs frais, la douz., 25c.
Beurre, la livre, 25 à 30c.
Poisson, la livre, 5 à 7c.
Oie, la livre, 20c.
Poulet, la livre, 27c.
Pommes de terre, le sac, $1.
Charbon, la tonne, $4.00.

Nos annonceurs sont priés de nous faire parvenir leurs copies d'annonces au plus tard le lundi soir; et ils s'assureront par là une meilleure disposition dans nos pages.

ECHOS DE LA CONVENTION

LETTRES ET TELEGRAMMES DE SYMPATHIE

Des messages de sympathie ont été reçus des personnes dont les noms suivent:

L'hon. M. Turgeon, l'hon. Joseph Bernier, M. Albert Sévigny, l'hon. M. R. Lemieux, S. G. Mgr Pascal, évêque de Prince-Albert; S. G. Mgr Béliveau, auxiliaire de St-Boniface; M. l'abbé Crevier, supérieur du Collège St-Laurent; l'hon. Dr H. S. Béland, député, S. G. Mgr Grouard, évêque d'Athabasca; l'hon. M. P. A. Landry, juge en chef de la Cour du Banc du Roi du Nouveau-Brunswick, qui termine sa lettre en disant: "Veuillez agréer mes voeux sincères pour le succès de votre louable entreprise, et l'expression de ma vive admiration pour le zèle déployé par l'élément français de votre ville dans les intérêts de la cause qui nous est chère à tous. (Signé), "P. A. Landry."

L'Association Canadienne-Française d'éducation d'Ontario, l'hon. sénateur Belcourt: "Je vous donne l'assurance que je ferai tout en mon pouvoir pour me rendre à votre Congrès."

S. G. Mgr Charlebois, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin: "Je vous souhaite plein succès Je prierai à ces intentions. Mon esprit et mon coeur seront avec vous. Si une bénédiction peut vous être utile, je vous l'accorde de grand coeur."

S. G. Mgr P. E. Roy, évêque axiliaire de Québec: "Vous êtes loin des yeux mais si près du coeur! Notre Comité ne peut se refuser la joie de faire ce pèlerinage au sanctuaire lointain, où l'on garde avec une admirable et touchante fidélité la flamme du plus pur patriotisme!"

M. l'abbé Emile Chartier, St-Hyacinthe, empêché par le Congrès de l'enseignement secondaire à Québec, dont il est l'organisateur, la société "L'Assomption" du Nouveau-Brunswick, qui représente si bien les revendications de nos frères acadiens.

Sa Grandeur Mgr Mathieu, qui nous écrit: "Je regrette infiniment de vous dire que je serai obligé de faire mon voyage à Rome au moment de votre Congrès. Je ne pourrai donc y assister. C'est moi qui en souffrirai le plus. J'aurais été si heureux de faire connaissance avec tous mes frères de chez vous! Je serai à Rome ces jours-là et je demanderai au Saint-Père de vous bénir tous." "Olivier Elz., évêque de Régina."

Sa Grandeur Mgr McNally, évêque de Calgary, empêché par un voyage.

L'hon. juge J. E. Robidoux, de Montréal, qui nous écrit: "Il me semble que chez vous, tout participe de l'immensité; que tout grandit; les âmes, les énergies et les dévouements, et que ceux qui vivent quelque temps à votre contact en reviennent plus forts pour la tâche et la lutte de chaque jour. Ce que de loin je sais, c'est votre patriotisme. Il s'affirme bien hautement dans l'oeuvre fière de votre société qui veut maintenir à tout prix, parmi la population de l'Alberta, le culte et l'amour de la langue française. Qu'il me soit au moins permis de vous écrire mes félicitations puisque je n'irai pas vous les dire."

L'hon. D. V. Landry, secrétaire provincial du Nouveau-Brunswick.

L'hon. M. Louis Coderre, secrétaire d'Etat, Ottawa: "Mes meilleurs voeux de succès pour l'entreprise patriotique de la S. P. F. A."

M. J. G. Turgeon, M.P.P., empêché par un voyage et qui exprime ses vifs regrets de ne pouvoir être des nôtres

Le Rév. P. A. Auclair, le vaillant directeur du "Patriote de l'Ouest" qui devait nous présenter un travail sur la Presse, et qui a malheureusement été retenu au dernier moment et a eu cependant l'amabilité de se faire représenter par son assistant, M. Parrot, de l'Alliance Nationale et de la Société des Artisans: "Je vous prie de dire à vos collègues que les officiers généraux de notre belle société, ainsi que tous ses membres, seront avec vous de coeur pendant vos fêtes et font des voeux pour le succès de cet important Congrès."

L'hon. sénateur Poirier, retenu par le 50e anniversaire du Collège de St-Joseph de Memramcock: "Pour la famille française du Canada, la séparation n'est rien: les mêmes sentiments nous animent tous, de même que le même sang coule dans nos veines. Tous nous invite au concours des volontés et à l'union. Pour vivre de notre vie française et étendre en Amérique le geste de la France, il faut que nous soyons unis et que nous venions le plus souvent possible en contact les uns avec les autres."

L'hon. juge J. E. Prendergast: "Après nous être vu enlever le Rév. P. Hudon, nous refusons maintenant de vous céder en plus le Rév. P. Adam, marqué d'ailleurs du sceau indélébile de membre de notre Section du Parler Français, et dont le souvenir est trop récent pour que nous ne le réclamions pas encore comme un des nôtres... je me plais souvent à dire que je ne connais pas dans l'Ouest de groupe canadien-français faisant preuve d'un patriotisme plus éclairé, plus agissant et plus généreux que celui de l'Alberta, et c'est un hommage qu'il me fait plaisir de vous rendre en cette occasion."

TELEGRAMMES

Ernest Bilodeau, Congrès français, Edmonton.

Aux compatriotes d'Alberta, réunis en Congrès, l'association Catholique de la Jeunesse française adresse cordiales salutations et voeux de succès. Signé, "Baril," président.

Hon. P. E. Lessard, président d'honneur, 3ème Congrès des Canadiens de langue française de la Province d'Alberta, Edmonton.

La Société des Artisans Canadiens-français prie les délégués du Troisième Congrès national des Canadiens de la langue française de la province d'Alberta, d'agréer ses voeux de succès et en même temps se déclare heureuse d'applaudir les congrès passés avec la conviction qu'ils sont un gage de triomphe assuré des victoires futures en faveur de la cause canadienne-française. Signé, Ludger Gravel, président général des Artisans.

Suite à la page 5

CONFERENCE FAITE AU CLUB NATIONAL PAR M. TREMBLAY

Suite

Il faut tenir compte de la valeur morale et familiale de celui que vous désignez pour vous représenter. Combien de bonnes causes ont été gaspillées par ces prétentieux et ces têtes chaudes, car si l'on y avait mis un peu plus de gros bon sens tout ce serait arrangé à l'amiable. Donc, le principal devoir de l'ouvrier est de bien choisir ses représentants. Si toutes les unions ouvrières avaient la précaution de choisir les plus capables et non les plus hâbleurs comme cela leur arrive quelque fois, la question qui divise le capital et le travail serait résolue ou bien près de l'être.

Le capital s'est organisé et a engendré les trusts, gigantesques monopoles qui fixe les prix sur le coût de la vie, pressure l'ouvrier comme le cultivateur, le consommateur comme le producteur. Il faut donc que l'ouvrier s'organise pour résister à l'implacable trust, qui vit et augmente ses richesses au dépend des



M. I. TREMBLAY

sueurs et de l'ignorance de l'ouvrier, trop faible, parce que souvent il n'a pas assez pour manger. Tandis que le patron roule en automobile et le politicien forge des lois qui le bâillonne. Les devoirs existent pour tous de même que les droits sont égaux. S'ils diffèrent ce n'est que par le genre et non la nature. Le jour où la justice et l'égalité seraient confondus on verrait s'arrêter tout mouvement et cela serait l'immobilité, la mort. Ce raisonnement n'est pas facilement compris par l'ouvrier; la raison en est que tout homme, fût-il le plus borgne des êtres, a conscience de son instabilité et surtout de la brièveté de son existence. Le mouvement de la société vers la justice est un mouvement si lent, il faut pourtant que l'ouvrier arrive à comprendre. Le progrès véritable, la paix sociale est à ce prix. La justice basée sur les vraies principes chrétiens amènera la paix sociale sans cela le socialisme triomphera. L'on compare souvent l'unioniste avec le socialiste. Un mot au sujet du socialiste comparé à l'unioniste. L'on s'attache trop en certains milieux, et souvent avec mauvaise intention, à comparer l'unioniste comme un ardent socialiste. Grosse erreur, plusieurs de ceux qui sont anti-unionistes se servent de cet argument pour dénigrer une union qui leur porte ombrage; car on a intérêt à ce que l'ouvrier reste aussi ignorant que possible. Si le socialiste n'a pas fais plus de progrès au Canada qu'il en a fait, c'est grâce au "trade" unioniste, et sous ce rapport, je parle avec connaissance de cause; car ayant été mêlé aux unions ouvrières de Montréal durant 15 années, j'ai eu l'avantage d'apprendre qu'il fallait faire tout notre possible pour empêcher les socialistes de s'emparer de nos unions comme de marchepied pour arriver à leur fin politique; et, la preuve regardez l'Ouest et l'Est et dites-moi quelle est la partie de notre beau Canada qui est le plus socialiste. A qui la faute, si ce n'est à nos grands hommes publics, qui, sous le prétexte de peupler le pays nous amènent des immigrants de toutes nationalités, qui sont non seulement socialistes mais même anarchistes, et cette politique est faite au détriment de nos bons ouvriers canadiens et surtout dans un but spéculatif et politique, que dans un but de peupler le pays; attention au réveil. Ne croyez-vous pas comme moi que l'on prend un mauvais moyen pour peupler le pays. Ce que nous avons besoin n'est pas la lie des pays européens, mais de bons cultivateurs et non la pourriture et le rebut des faubourgs d'outre-mer, amenés ici par l'armée du salut, foyer du socialisme et de l'anarchie dont les membres ont créé la question des sans-travail.

Les unions ouvrières seules peuvent lutter contre eux. Les unions seront la sauvegarde de l'ordre et l'aide le plus efficace du clergé et de l'Etat, pour la conservation de la paix sociale, et une barrière solide contre le socialisme et les trusts.

Laissez-moi vous citer une page du Père Leroux sur la cause de la lutte des classes et de l'athéisme. Pusqu'il n'y a plus rien sur la terre que des choses matérielles, des biens matériels, de l'or et du fumier, donnez-moi donc ma part d'or et de fumier; a le droit de vous dire tout homme qui respire, ta part est faite lui répond le spectre de la société que nous avons aujourd'hui; je la trouve mal faite répond l'homme à son tour; mais tu t'en contentais bien autrefois, dit le spectre; autrefois lui répond l'homme, il y avait un Dieu dans le ciel, un paradis à gagner, un enfer à craindre; je supportais pour mériter, je souffrais pour jouir de l'éternel bonheur, j'avais la prière, j'avais les sacrements, j'avais le Saint-Sacrifice, j'avais le repentir et le pardon de mon Dieu; j'ai perdu tout cela, je n'ai plus de paradis à espérer, je n'ai plus d'église; vous m'avez appris que le Christ était un imposteur, je ne sais s'il existe un Dieu, mais je sais que ceux qui font la loi n'y croient guère et font la loi comme s'ils n'y croyaient pas; donc, je veux ma part de la terre, A bas tout ce qui m'opprime. Pourquoi des inférieurs? Pourquoi des pauvres? Les unions ouvrières ne touchent pas aux questions doctrinales, au contraire elles travaillent à relever le moral de ses membres et les encouragent à se soumettre au pouvoir établi. Telle est la différence entre le socialiste et les unionistes de métier; l'un veut détruire l'ordre actuel, l'autre veut l'organiser, crer une force basée sur de solides principes chrétiens et économiqus, pour résister à la pression des autres classes qui veulent le pressurer.

L'ouvrier a droit de vivre et d'accroître son bien-être; il a le droit de s'organiser pour aider ses camarades dans le malheur, pour créer des écoles où il peut se perfectionner dans son métier; tel est le but des unions ouvrières. Ce but est bien pratiqué par l'ouvrier canadien, surtout l'ouvrier canadien-français, il est bon catholique, bon citoyen, il est toujours là quand il s'agit de former des sociétés de secours mutuels, les organisations patriotiques pour la sauvegarde de sa langue, de sa religion et de ses droits politiques comme classe. Il parle moins que les politiciens qui essayent de le mener, mais son travail est plus efficace. C'est la classe ouvrière et agricole au Canada qui a aidé le clergé, la race canadienne-française de s'angliciser, et a empêché le Canadien de devenir protestants. Donc l'ouvrier n'a qu'à continuer son travail, il sera le rempart contre lequel viendront se briser les politicaillons et les anglificalistes. Regardez ce que le club National a fait. Fondé dans le but d'unir les ouvriers canadins-français de la ville, déjà il rend des services aux compatriotes, déjà il a l'influence. Pourquoi? parce qu'il est calqué sur le système des unions ouvrières, parce qu'il a un but semblable. Donc, n'oublions pas le but de notre club, qui est et doit rester un club ouvrier par essence; cela n'empêche pas d'accepter d'autres compatriotes, mais il faut empêcher que le club devienne autre chose qu'un club ouvrier; il y a assez longtemps que les politiciens bernent l'ouvrier pour s'en faire un piédestal, pour satisfaire leurs ambitions politiques.

Le secret du succès sera dans la pratique du but de notre constitution, par des actes sincères et désintéressés, et non par des discours et discussions enfantines d'écoliers; soyons sérieux, alors l'ouvrier pourra réussir à accroître son bien-être, acquérir l'influence qui lui est due, et jouer le vrai rôle que nous réserve notre race dans l'Ouest Canadien.

CORRESPONDANCE

St-Hippolyte, 9 juin 1914.

La mort, l'impitoyable mort, vient de sa faulx meurtrière de faucher parmi nos rangs.

Cette fois la victime est une jeune fille de seize ans à peine, Olympe Nault, que Dieu a enlevée à l'affection de ses parents.

Cette enfant était l'orgueil de sa famille et l'édification de ses compagnes et de ses compagnons de classe. Depuis plus de 3 ans elle était l'organiste de la paroisse; c'est donc dire que son départ laissera un vide parmi toute la population de notre village où elle était aimée et considérée de tous.

Elle est morte dimanche matin entourée de tous les siens et munie de tous les secours de notre religion.

Ls funérailles ont eu lieu ce matin au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis. Les porteurs étaient: MM. N. Camille Turenne, J. B. Lemieux, Wilfrid et Napoléon Nadon; M. Stanislas Nadon conduisait le deuil. Cinq jeunes filles vêtues de blanc et d'un voile blanc tenaient les rubans: Mlle Marie Létourneau, Elisabeth Turenne, Emilienne Carrière, Dorothée Lemieux et Amanda Perron. Le Rév M. Buisson officiait. A la famille nous offrons nos sincères sympathies.

LOUISE AUDETTE.

CHRONIQUE LOCALE

SEANCE DRAMATIQUE AU COLLEGE

Jeudi dernier, à l'occasion de la fête du R. P. Recteur, les élèves du Collège des Jésuites donnaient une intéressante séance dramatique.

On joua l'immortelle comédie de Molière "Le Bourgeois Gentilhomme." L'assistance était fort nombreuse et, à en juger par les applaudissements, prit grand plaisir à rire de la vanité naïve de M. Jourdain.

Les jeunes amateurs se tirèrent à merveille de leurs rôles, et leur talent dramatique est digne de tous les éloges.

Les décors, brossés avec beaucoup d'art, par le Frère Soucy, et les costumes, exacts dans les moindres détails, assuraient une mise en scène parfaite.

S. G. Mgr l'Archevêque avait bien voulu honorer cette soirée dramatique de sa présence, et il était entouré d'un grand nombre de membres du clergé et de l'élite de la société canadienne-française de notre ville.

Des adresses de souhaits furent lues au R. P. Hudon, le héros de la fête, en français, par Paul Poirier, et, en anglais, par Elmo O'Donnell. Le R. P. Recteur répondit éloquemment en français.

Le Rév. M. Brosseau, chapelain du Collège du Mont St-Louis, de Montréal, parla de l'avenir du Collège d'Edmonton, auquel il prédit les plus brillantes destinées pour le plus grand bien de la langue française.

Mgr l'Archevêque félicita le R. P. Hudon pour le succès de la soirée, succès qui indique combien il est aimé et estimé à Edmonton, puis il exprima l'espoir d'assister à la transformation du Collège des Jésuites en Université Catholique de l'Alberta. Ces paroles furent accueillies par des applaudissements enthousiastes.

Voici quelle était la distribution des rôles de la comédie:

M. Jourdain, bourgeois — Fanning Boileau
Madame Jourdain, sa femme — Lorenzo Eccles
Cléonte, amoureux de Lucille, — George de Tonnancourt
Dorante, comte. Edouard Gariépy
Professeur de philosophie, — Léo Leclaire
Nicole, servante de M. Jourdain, — Philippe Brière
Covielle, valet de Cléonte — Charles Royal
Un maître de musique — Roméo Ketchen
Un élève du maître de musique, — Alfred Girard
Un maître à danser. Gérard Blais
Un maître d'armes — Charles Turgeon
Un maître tailleur . Jos. Longoz
Deux laquais, — Gaston Duteau, Adrien Voyer

Avant la comédie, le R. P. Lessard, S.J. exécuta avec brio la "Sonate pathétique," de Beethoven, et les jeunes Adrien Voyer et Arthur Lessard jouèrent au piano une "Valse lente" qui fut très applaudie.

* * *

On nous prie d'annoncer que les élèves du Collège joueront une autre fois "Le Bourgeois Gentilhomme," à la salle de l'Ecole Séparée, troisième rue, mardi soir 23 juin. Cette représentation sera donnée sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste, à l'occasion de notre fête nationale.

Pendant les entr'actes le Quatuor double, qui obtint un si vif succès à la Convention, se fera entendre et l'excellent orchestre Pépin prêtera son concours.

Le prix d'entrée est fixé à 50 cents par personne.

—o—

M. J. A. McNeil, le populaire marchand de tabacs de notre ville, informe sa nombreuse clientèle que l'on trouvera en tout temps à son magasin, 243 avenue Jasper Ouest, ou au comptoir des cigares de l'hôtel Selkirk, un choix important de cigares, cigarettes ou tabacs des meilleures marques. Tous nos compatriotes sont invités à accorder leur clientèle à M. J. A. McNeil, qui n'épargnera aucune peine pour leur donner satisfaction absolue. Journaux et livres français.

—o—

M. W. Bileau, de Stony Plain, est de passage à Edmonton cette semaine, renouvelant connaissance avec ses vieux amis.

M. Jules Audette, comptable de la Banque d'Hochelaga, est parti cette semaine pour la province de Québec. M. Audette épousera dans quelques jours Mlle Roy, de Verdun, près Montréal. Toutes nos félicitations aux heureux fiancés.

L'hon. Wilfrid Gariépy est parti lundi soir pour Prince Albert, où il va représenter la province d'Alberta, à l'occasion du Troisième Congrès Annuel des Canadiens-français de Saskatchewan.

M. J. H. Leclerc, de Medicine Hat, est de passage à Edmonton.

Sont également de passage parmi nous:

M. Ambroise Gray, de Brosseau, Alta, inspecteur des homesteads.

M. H. Walter, voyageur de commerce pour l'importante maison de cigares Davis & Son, de Montréal.

M. et Mme Arthur Poirier, de Denisville, Alta.

M. Thibaudeau, de St-Paul, Alta.

M. et Mme A. Kirouac sont partis la semaine dernière pour la province de Québec. M. A. Kirouac va représenter le Cercle d'Edmonton à la Convention nationale des Artisans Canadiens-français.

M. J. A. Dauplaise, d'Edmonton, est également parti pour l'Est. Nous croyons savoir que M. Dauplaise nous reviendra avec une charmante compagne.

MM. Ernest Cloutier et Ed. Rousseau, venus à Edmonton à l'occasion du Congrès, sont repartis pour St-Paul.

M. Ed. Mireault, propriétaire de l'hôtel Jasper, est parti cette semaine pour Québec.

M. Edmond Lessard d'Imperial, Sask., est de passage à Edmonton cette semaine. M. E. Lessard a fait l'acquisition de terrains à St-Paul, Alta. dans le but d'y établir une manufacture de voitures.

Cette manufacture répondra à un besoin qui se fait sentir depuis longtemps dans la région, et sera une excellente acquisition pour la progressive ville de St-Paul. Nos meilleurs souhaits de succès à notre entreprenant compatriote.

Le capitaine Rheault, de la R. N. W. M. P., vient d'être envoyé à Smith Landing, sur la frontière nord de la province d'Alberta.

M. Bernard, employé à l'hôtel Empire, nous prie d'annoncer qu'il n'a rien de commun avec son homonyme arrêté récemment pour séduction par la police d'Edmonton.

M. M. Hogue, négociant de Grouard, est de passage à Edmonton pour affaires. M. Hogue a actuellement, à Grouard, 76 renards vivants, noirs et argentés. Cette collection de renards de grand prix est la plus remarquable existant au Canada.

—o—

M. Désiré Rivest, propriétaire du salon de barbier de l'hôtel Queen, avenue Jasper Est, informe ses nombreux amis et tous nos compatriotes en général, que ce salon, récemment ouvert, est pourvu de toutes les améliorations sanitaires et de luxe. M. Rivest sollicite l'encouragement de tous les Canadiens-français. Satisfaction garantie à tous. Nous recommandons vivement l'établissement de M. Rivest.

—o—

NOMME CHAPELAIN

M. le curé Ethier est nommé chapelain de l'Association St-Jean-Baptiste d'Edmonton

A l'occasion de cette nomination, voici la correspondance échangée entre l'Association St-Jean-Baptiste et Sa Grandeur Mgr l'Archevêque d'Edmonton.

Edmonton, le 18 mai 1914.

A Sa Grandeur Mgr Emile Legal, archevêque d'Edmonton, St-Albert, Alberta.

Monseigneur,

A une séance générale de l'Association St-Jean-Baptiste d'Edmonton, tenue le dix-neuf du mois d'avril dernier, il fut proposé et adopté à l'unanimité:

1o. Que le révérend M. Ethier, curé de la paroisse de l'Immaculée Conception d'Edmonton, soit choisi comme chapelain de ladite association.

2o. Que ce choix soit soumis à Sa Grandeur Mgr l'Archevêque d'Edmonton pour en recevoir l'approbation.

Nous venons Monseigneur solliciter respectueusement votre consentement, dans le choix qui honore notre vieille société nationale.

Veuillez, Monseigneur, agréer les hommages et les sentiments profonds de filiale soumission des membres de l'Association Saint-Jean-Baptiste d'Edmonton, et de votre,

Respectueusement dévoué,

ANTONIO PRINCE.

Secrétaire de l'Association St-Jean-Baptiste d'Edmonton.

Réponse de Sa Grandeur au secrétaire de l'Association:

M. Antonio Prince,
Edmonton, Alberta.

Cher M. Prince,

J'écris au Rév. M. Ethier que je consens volontiers à ce qu'il assume les fonctions de chapelain de la Société St-Jean-Baptiste d'Edmonton.

Croyez-moi,

Votre tout dévoué en N. S. J. C.

EMILE LEGAL, O.M.I.,
Archevêque d'Edmonton.

—o—

BANQUET EN L'HONNEUR DE M. L'ABBE BROSSEAU

Au somptueux hôtel King Edward, avait lieu samedi dernier un banquet intime en l'honneur de M. l'abbé Brosseau, chapelain du Mont Saint-Louis. Les anciens élèves de cette belle institution avaient tenu à fêter celui que la plupart d'entre eux connaissaient de vieille date. L'abbé Brosseau, par ses excellentes qualités, par sa grande bonté, et son dévouement inlassable, est au Mont Saint-Louis l'ami de tous les jeunes. C'était par conséquent plus qu'un aumônier que l'on fêtait, c'était un père.

A une heure samedi dernier les anciens élèves du Mont St-Louis se réunissaient au nombre d'une dizaine; tous d'Edmonton, pour saluer dans l'intimité leur ancien chapelain. Le banquet présidé par l'hon. P. E. Lessard, ex-élève de cette institution, fut des plus joyeux.

En outre de M. l'abbé Brosseau et M. Lessard, l'on remarquait le Rév. P. Hudon, recteur du Collège des Jésuites, et ami de coeur de l'hôte de la fête, MM. Itzweire, R. V. MacCosham, Auguste Lessard, J. E. Bertrand, W. E. Brown, P Bertrand, Antonio Prince.

La santé de l'hôte fut proposée par l'hon. P. E. Lessard, qui émit en quelques mots l'idée d'une association portant le nom de: "Association de sanciens élèves du Mont St-Louis," société qui consisterait à protéger les intérêts sociation des anciens élèves du cette institution. A la suite de M. Lessard, M. l'abbé Brosseau et le R. P. Hudon ajoutèrent quelques mots. MM. Itzweire, R. V. MacCosham et Antonio Prince prirent aussi la parole.

Voici quel est le Bureau de Direction de la nouvelle association:

Président d'honneur: Hon. P. E. Lessard.
Chapelain honoraire, Rév. M. A. Brosseau.
Chapelain, Rév. P. Hudon.
Président, M. Itzweire.
Vice-président, R. V. MacCosham.
Secrétaire, Antonio Prince.
Trésorier, J. E. Bertrnd.

La dépêche suivante fut envoyée au Directeur du Mont St-Louis pendant le banquet:

Edmonton, 13 juin 1914.

Rév. Fr. Symphorien, Mont St-Louis, rue Sherbrooke E., Montréal, Qué.

Anciens élèves Mont St-Louis réunis en banquet intime, présents Révérends Brosseau, Hudon, Honorable Lesard, Itzweire, R. V. MacCosham, Edmond Bertrand, Auguste Lessard, W. E. Brown, P. Bertrand, Antonio Prince, présentent hommages, annoncent qu'ils ont formé association pour promouvoir intérêts communs anciens élèves, espèrent réunir en convention Montréal 1916. Prés. d'hon., P. E. Lessard; président, Itzweire; secrétaire, Antonio Prince.

Reçu le télégramme suivant de Montréal:

Montréal, 15 juin 1914.

M. Antonio Prince,
Edmonton, Alberta.

Remerciements aux anciens élèves de l'Ouest et aux amis Brosseau et Hudon pour leur souvenir du Mont St-Louis.

Frère Symphorien.

—o—

FETE CHAMPETRE A L'IMMACULEE CONCEPTION

Dimanche, 28 juin, un grande fête champêtre aura lieu dans la paroisse de l'Immaculée Conception, sous les auspices de la Ligue du Sacré-Coeur.

Les organisatrices de cette fête sont les jeunes filles de la paroisse; nous reparlerons du programme qui promet de grandes surprises.

—o—

LE "GARDEN PARTY" DE ST-JOACHIM EST COURONNE DE SUCCES

Une foule nombreuse s'était donnée rendez-vous lundi soir, dans les jardins de l'église St-Joachim, brillamment illuminés, à l'occasion du "Garden Party" organisé au profit des nouvelles orgues.

L'entrain fut des plus vifs et les divers comptoirs ne cessèrent pas d'être le centre de groupes animés d'où les éclats de rire témoignaient que l'on ne s'y ennuyait pas.

Voici la liste des divers comptoirs avec les noms des dames qui y présidaient gracieusement:

Rafraîchissements: Mme L. N. Prévost et Mlle Humbert.

Bonbons: Mmes Lachambre et Prince.

Pêche: Mmes Auger, J. P. Bélanger et R. R. Bélanger.

Bureau de poste et cigares: Mmes Robitaille, Dechène, McNeil et Mlles Bérubé et Gariépy.

Crème à la glace: Mmes Béru C. H. Bélanger.

Diseuse de bon aventure: Mme C. H. élanger.

Loterie: Mmes Itzweire et Royal.

Thé et café: Mmes Geo. Roy et Ed. Lambert.

Enfin le jeu de massacre était tenu par MM. G. Lambert et F. Morgan et la roue de fortune, par MM. T. E. Leclaire et Humbert.

Le total de la recette fut de $327.

L'excellent orchestre Pépin prêtait son concours toujours si apprécié.

—o—

A LA GLOIRE DE L'ANCETRE DES COLONS CANADIENS

La Société St-Jean-Baptiste de Québec a décidé d'élever un monument à Louis Hébert, le premier colon canadien-français. Cette initiative a soulevé le plus vif intérêt non seulement au Canada mais en France. Nous n'en voulons pour preuve que cette lettre que vient d'adresser, au président de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, M. Paul Bignon, député de la Seine-Inférieure:

Eu, le 26 mai 1914.

M. le Secrétaire de la Société St-Jean-Baptiste, Québec.

J'apprends que votre société aurait l'intention de célébrer la famille Hébert et son arrivée au Canada.

Hébert était un apothicaire de Dieppe, et cette fête intéresse certainement la ville de Dieppe.

On me dit que le gouvernement canadien ne prendra pas part officiellement à cette inauguration et que l'initiative de cette inauguration est prise par la société St-Jean-Baptiste.

Seriez-vous assez aimable pour me dire à quelle époque aura lieu cette fête et ce qu'elle doit être.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la meilleure.

PAUL BIGNON.

Député et Président du Conseil Général de la Seine-Inférieure.

—o—

MARIAGE EN BELGIQUE DU Dr BELAND, DEPUTE DE BEAUCE

Nous sommes heureux d'apprendre que l'hon. Dr Béland, député de Beauce, qui doit représenter le Canada au Congrès de l'Union Parlementaire internationale, qui doit avoir lieu en Norvège, épousera prochainement en Belgique, Mme de Congais, de Bruxelles. Nous offrons nos meilleures félicitations au sympathique député de Beauce.

—o—

DANS NOS EGLISES PAROISSIALES

Heures des offices du dimanche

EGLISE DE LA PAROISSE ST-JOACHIM, Dixième rue: Messe basse à 6 hrs. 30, 8 hrs. et 9 hrs. Grand-messe avec sermon en français, à 10 hrs. Grand'messe, avec sermon en anglais, à 11 hrs. 15. Vêpres et bénédiction à 7 hrs 30 du soir.

Curé, R. P. Lemarchand, O.M.I. Vicaires: RR. PP. Louis, Hétu et Duchaussois, O.M.I.

EGLISE DE LA PAROISSE DE L'IMMACULEE CONCEPTION, Avenue Kinistino: Messe basse à 8 hrs.; messe pour les enfants à 9 hrs. 15; grand'messe, sermon en français, 10 hrs. 45. Bénédiction, 7 hrs. 30 du soir.

Curé. Rév. M. Ethier; vicaire, Rév. M. J. A. Lapointe.

EGLISE ST-ANTOINE, Edmonton-Sud: Messe basse, 8 hrs. 30; grand'messe, sermon en français, 9 hrs. 30; grand'messe, sermon en anglais, 11 hrs. Bénédiction et sermon, 7 hrs. 30 du soir.

Curé, R. P. Fouquinet, O.M.I. Vicaire, R. P. David, O.M.I.

MONASTERE DES RR. PP. FRANCISCAINS, North Edmonton. — R. P. Xavier, O.F.M., supérieur.

EGLISE ST-FRANÇOIS - XAVIER. Vingt-huitième rue, église paroissiale provisoire, chapelle du Collège des Jésuites.

—o—

AVIS
AUX CREANCIERS ET RECLAMANTS

Succession de Napoléon Dansereau, fermier de Durlingville, Alberta, décédé.

Avis est donné à toutes les personnes ayant des réclamations à faire valoir sur la succession de Napoléon Dansereau, décédé le 7ème jour de juin A. D. 1914, à Edmonton, Alberta, qu'elles sont requises d'envoyer à la Standard Trusts Company, Edmonton, Alberta, administrateur public pour le district d'Athabasca, un état détaillé de leur réclamation et de toutes les créances détenues par elles, dûment certifiées par déclaration assermentée avant le 18ème jour d'août A. D. 1914; et lesdites personnes sont informées qu'après la dernière date mentionnée, l'administrateur public procédera à la répartition de l'actif de la succession entre toutes les personnes y ayant droit, ne tenant compte que des réclamations dont avis aura été ainsi donné.

The Standard Trusts Company
Administrateur Public

H. R. Holland, gérant pour Alberta
6-18-1t

—o—



Ordonnance des Licences de Liqueurs

DEMANDE D'UNE NOUVELLE LICENCE DE LIQUEURS

DEBIT AU DETAIL

Demande a été faite par William Adel O'Grady et Robert Crockart pour l'obtention d'une licence pour l'hôtel qu'ils se proposent de construire suivant les plans et spécifications soumis au département du Procureur-Général, sous le nom de "Cardiff Hotel," et qui doit être situé au coin sud-ouest du quart sud-ouest de la section 25, Township 55, Rang 25, ouest du 4ème méridien, Cardiff, Alta.

Cette demande sera prise en considération par les membres du bureau des Commissaires des Licences, à une réunion qui aura lieu au palais de justice, salle du Tribunal pour enfants, Edmonton, le mercredi 8 juillet 1914, à 10 heures du matin.

Daté à Edmonton le 11ème jour de juin 1914.

JOHN D. HUNT,
Député Procureur-Général.
6-18-1t

DANGER A CONJURER

La négligence tue plus de monde que toutes les épidémies réunies. On néglige de soigner un commencement de rhume, donnant ainsi aux germes de la consomption toutes les facilités d'envahir l'organisme affaibli et de se multiplier avec une rapidité foudroyante.

Que de soucis, que de dépenses, que de souffrances on s'éviterait si, au premier symptôme de rhume, on prenait quelques doses de Baume Rhumal, un remède qui ne compte que des succès à son actif et qui a sauvé des milliers d'existences menacées depuis bientôt trente ans qu'il a été mis sur le marché : c'est le spécifique du rhume—vous le trouverez chez votre pharmacien. 25c la bouteille.

AVIS A NOS LECTRICES

Nous informons les dames françaises d'Edmonton que Madame Clémentine vient d'ouvrir un magasin de chapeaux pour dames, jeunes filles et enfants au No. 555 Jasper Est, studio E. Brown, au rez-de-chaussée, à côté de l'hôtel Pendennis. Mme Clémentine invite toutes les dames françaises à venir examiner son remarquable assortiment de chapeaux qu'elle vient d'amener directement de Paris elle-même. Cette exposition durera une semaine seulement.

ON DEMANDE une institutrice ou un instituteur pouvant enseigner l'anglais et le français pour l'école de Beaumont, Alta. Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire, M. J. A. Rivard, Beaumont, Alta.
18-6-5t.

ON DEMANDE un homme actif pouvant disposer de $3000, pour une maison ancienne faisant affaires à Edmonton et dans la région. S'adresser P. O. Box 98, Edmonton, Alta.